

Yvetot Normandie

Rapport d'activités





Édito

En 2023, notre Communauté de Communes a dans ses différents domaines de compétence, poursuivi ses multiples actions pour rendre encore plus attractif et résilient notre territoire.

Notre engagement en faveur du développement durable s'est concrétisé par la poursuite de la mise en place de plusieurs dispositifs et études :

- L'appel à projets citoyens YOU,
- Actions d'aides à l'achat de vélos,
- Actions d'aides aux particuliers pour la rénovation énergétique de leurs habitations,
- Et l'adoption du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Ce projet alimentaire vise notamment à promouvoir les circuits courts et l'introduction de produits locaux dans la restauration collective.

Ce projet alimentaire fédère dans l'action de très nombreuses structures notamment le syndicat d'eau du Caux Central qui travaille depuis de nombreuses années sur la préservation de la ressource en eau.

C'est également en 2023 que nous avons arrêté, le plan de mobilité simplifié, le futur mode de gestion du transport public du territoire et signé avec la Caisse d'Allocation Familial une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2027.

Enfin en 2023, le Conseil Communautaire a autorisé le lancement d'une procédure de concours pour la construction de la nouvelle maison de l'intercommunalité qui regroupe en un même lieu tous les services à la population et aux entreprises : France Services, Espace Numérique, Relais Petite Enfance, CCI, etc ...

J'adresse aux uns et aux autres un immense remerciement pour le travail accompli qui permet de développer le territoire, multiplier les services et le rendre toujours plus innovant et attractif.

LE PRÉSIDENT

L'insti

Les compé

Service public

Institution tences

SOMMAIRE

6

L'institution

34

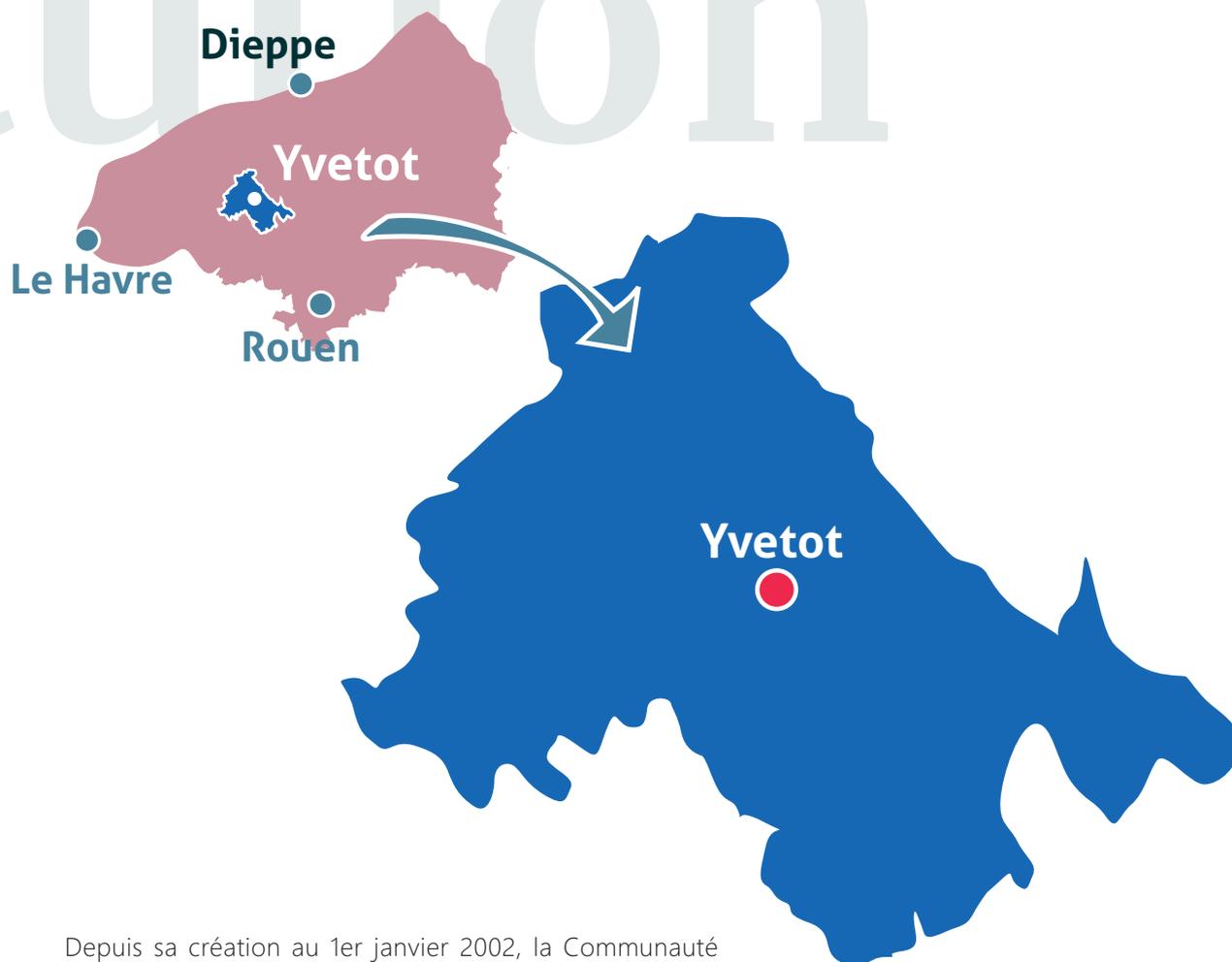
Compétences

56

Service public

L'insti

tutorion



Depuis sa création au 1er janvier 2002, la Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE s'est développée, à travers la prise de nouvelles compétences, s'est agrandie en accueillant de nouvelles communes, et continue d'initier de nombreux projets pour ses habitants et ses entreprises.

En 2022, ses 20 ans d'existence étaient l'occasion de communiquer sur l'action de l'intercommunalité auprès de nos différents publics, qui se déploie bien au-delà de la gestion des déchets ménagers ou des équipements culturels et sportifs.

Le service public est au centre de notre action, avec pour seul objectif celui de rendre notre territoire attractif où il fait bon vivre, au regard de ses atouts patrimoniaux et des acteurs dynamiques qui le composent.



Allouville-Bellefosse

Maire : Didier Terrier



Les Hauts-de-Caux

Maire : Gérard Legay



Auzebosc

Maire : Dominique Macé



Baons-le-comte

Maire : Catherine MAILLOT



Bois-Himont

Maire : Louis Eudier



Carville-la-Folletière

Maire : Jean-Louis LUC



Croix-Mare

Maire : Eric CARPENTIER



Ecalles-Alix

Maire : Daniel DELAFENETRE



Écretteville-lès-Baons

Maire : Eric RENÉE



Hautot-le-Vatois

Maire : Claude BELLIN



Hautot-Saint-Sulpice

Maire : Vincent LEMETTAIS



Mesnil-Panneville

Maire : Alain LOPEZ



Rocquefort

Maire : Pascal LEBORGNE



Saint-Martin-de-l'If

Maire : Sylvain GARAND



Saint-Clair-sur-les-Monts

Maire : Mario DEMAZIÈRES



Sainte-Marie-des-Champs

Maire : Odile DECHAMPS



Touffreville-la-Corbeline

Maire : Gilles COTTEY



Valliquerville

Maire : Jacques CAHARD



Yvetot

Maire : Francis ALABERT

Les instances décisionnelles

LA GOUVERNANCE

Gérard CHARASSIER
Président



Jacques CAHARD
1^{er} Vice-président



Développement économique, emploi, formation et orientation

Éric RENÉE
5^{ème} Vice-président



Aménagement du territoire

Sylvain GARAND
2^{ème} Vice-président



Transition écologique et énergétique

Claude BELLIN
7^{ème} Vice-président



Communication, relations avec les usagers et les communes, et développement social.

Didier TERRIER
3^{ème} Vice-président



Promotion et attractivité du territoire

Dominique MACE
6^{ème} Vice-président



Culture

Virginie BLANDIN
4^{ème} Vice-président



Rudologie

Françoise DENIAU
8^{ème} Vice-président



Finances, fiscalité et délégation de service public.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	Mme Stéphanie ETIENNE	Titulaire
ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	M. Didier TERRIER	Titulaire - Maire
AUZEBOSC	Mme Martine LEBORGNE	Titulaire
AUZEBOSC	M. Dominique MACÉ	Titulaire - Maire
BAONS-LE-COMTE	Mme Catherine MAILLOT	Titulaire - Maire
BOIS-HIMONT	M. Louis EUDIER	Titulaire - Maire
CARVILLE-LA-FOLLETIERE	M. Jean-Louis LUC	Titulaire - Maire
CROIX-MARE	M. Eric CARPENTIER	Titulaire - Maire
CROIX-MARE	M. Céline DAMBRY	Titulaire
EGALLES-ALIX	M. Daniel DELAFENETRE	Titulaire - Maire
ECRETTEVILLE-LES-BAONS	M. Éric RENÉE	Titulaire - Maire
HAUTOT-LE-VATOIS	M. Claude BELLIN	Titulaire - Maire
HAUTOT-SAINT-SULPICE	M. Vincent LEMETTAIS	Titulaire - Maire
LES-HAUTS-DE-CAUX	Mme Régine HAUZAY	Titulaire
LES-HAUTS-DE-CAUX	M. Gérard LEGAY	Titulaire - Maire
MESNIL-PANNEVILLE	M. Alain LOPEZ	Titulaire - Maire
ROCQUEFORT	M. Pascal LEBORGNE	Titulaire - Maire
SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	M. Mario DEMAZIERES	Titulaire - Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Odile DÉCHAMPS	Titulaire - Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	M. Michael DODELIN	Titulaire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Catherine DUSCHESNE	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Jean-Marc DOUCET	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Sylvain GARAND	Titulaire - Maire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	Mme Sandrine NORDET	Titulaire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	M. Gilles COTTEY	Titulaire - Maire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	Mme Josiane GILLE	Titulaire
VALLIQUERVILLE	Mme Natacha BLY	Titulaire
VALLIQUERVILLE	M. Jacques CAHARD	Titulaire - Maire
YVETOT	M. Christophe ADE	Titulaire
YVETOT	M. Laurent BENARD	Titulaire
YVETOT	Mme Virginie BLANDIN	Titulaire
YVETOT	M. Francis ALABERT	Titulaire - Maire
YVETOT	M. Gérard CHARASSIER	Titulaire
YVETOT	Mme Françoise DENIAU	Titulaire
YVETOT	Mme Françoise BLONDEL	Titulaire
YVETOT	Mme Marie-Claude HERANVAL	Titulaire
YVETOT	Mme Denise HEUDRON	Titulaire
YVETOT	M. Jean-François LE PERF	Titulaire
YVETOT	M. Florian LEMAIRE	Titulaire
YVETOT	M. Alain BREYSACHER	Titulaire
YVETOT	Mme Lorena TUNA	Titulaire
YVETOT	M. Michel DUSSAUX	Titulaire
YVETOT	M. Arnaud MOUILLARD	Titulaire
YVETOT	M. Thierry SOUDAIS	Titulaire
YVETOT	Mme Herléane SOULIER	Titulaire
YVETOT	Mme Dominique TALADUN-CHAUVEL	Titulaire

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

Les Commissions préparent le travail du Bureau en étudiant préalablement les dossiers. Il s'agit de groupes de travail et de réflexion composés d'élus communautaires désignés parmi le Conseil.

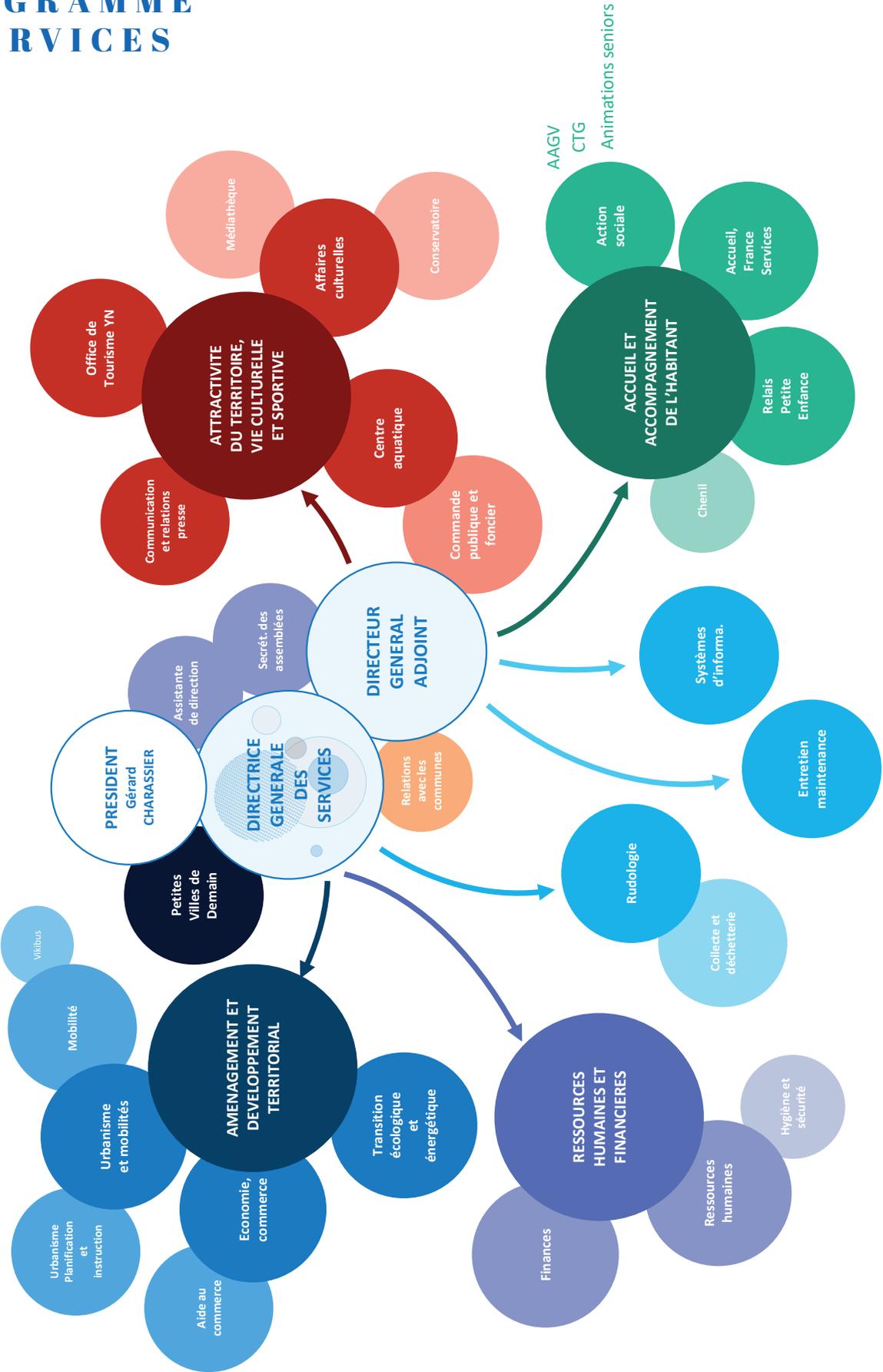
- Développement économique, emploi, formation, orientation
- Culture
- Rudologie
- Promotion et animation du territoire
- Aménagement du territoire
- Communication, relations usagers et communes
- Développement social
- Transition écologique et énergétique
- Finances, fiscalité et délégation de service public

CHIFFRES CLÉ 2023



L'organisation administrative

ORGANIGRAMME DES SERVICES



CHIFFRES CLÉ 2023

Nombre d'agents par pôle

100 agents

au 31 décembre 2023

	Administration Générale (dont urbanisme)	Conservatoire de musique	Médiathèque	Office de tourisme	Gestion des déchets
Au 31/12/2021	31	23	14	4	22
Au 31/12/2022	36	23	14	4	22
Au 31/12/2023	37	23	14	4	22

Création d'un poste de technicien informatique territorial et modification du statut pour le poste assistante RH

Stabilité des effectifs.

Stabilité des effectifs.

Stabilité des effectifs.

Stabilité des effectifs.

Accueil de stagiaires

71 demandes de stage traitées, 9 stagiaires accueillis au sein des services et répartis comme suit :

- Accueil : 4
- Médiathèque : 3
- RPE : 1
- Déchets ménagers : 1



Formation

Actions de formation (99 agents au total)	→	142	actions de formation réalisées soit 70,29%	346	Jours
<u>Médiathèque</u> : 14 agents	→	25	actions de formation réalisées	55	jours
<u>Conservatoire de Musique</u> : 23 agents	→	15	actions de formation réalisées	62	jours
<u>Administration Générale</u> : 28 agents	→	55	actions de formation réalisées	92	jours
<u>Collecte et Déchetterie</u> : 22 agents	→	19	actions de formation réalisées	68	jours
<u>Urbanisme</u> : 5 agents	→	12	actions de formation réalisées	29	jours
<u>Office de Tourisme</u> : 4 agents	→	8	actions de formation réalisées	25	jours
<u>RPE</u> : 3 agents	→	8	actions de formation réalisées	15	jours

Absences

Arrêts maladie

Rappel 2022 = 63 agents ont été placés en congé maladie

- 0 congé de longue durée en 2022

- 126 arrêts de maladie ordinaire traités et représentant un total de 1916.5 jours d'absence pour maladie sur l'année 2022

2023 = 47 agents ont été placés en congé maladie sur 100 présents au 31/12/2023

- 1 congé de longue durée enregistré en 2023

- 115 arrêts de maladie ordinaire traités et représentant un total de 1 421 jours d'absence pour maladie sur l'année 2023

Accidents de service

2022 = 2 accidents ayant entraîné au total 232.5 jours d'arrêt de travail pour un seul agent accidenté.

2023 = 16 accidents dont 7 sans suite. Au total 124 jours d'arrêt de travail, dont 100 jours pour un seul et même service.

Dépenses de personnel

<i>Service</i>	<i>2021 en €</i>	<i>2022 en €</i>	<i>2023 en €</i>	<i>variation 2022-2023 en %</i>
Administration	1 219 764.57	1 353 653.74	1 484 985.31	+ 9.70
Mise à dispo personnel Ville d'Yvetot - Vikibus	-	36 383.01	38 302.11	+ 5.28
Ordures Ménagères	905 257.20	960 777.54	1 061 271.40	+ 10.46
Urbanisme	162 242.35	190 873.29	215 966.72	+ 13.15
Conservatoire	791 086.94	825 362.40	885 284.96	+ 7.26
Médiathèque	570 253.43	603 673.26	600 562.12	- 0.52
Office de Tourisme	128 123.87	147 876.59	154 366.65	+ 4.39
TOTAL	3 776 728.36	4 118 599.83	4 440 739.27	+ 7.82

En 2023, les dépenses de personnel se sont élevées à 4 440 739,27 € contre 4 118 599,83 € en 2022, représentant une augmentation globale des dépenses de 7,82 %.

Cette augmentation est notamment due aux changements suivants :

- Reclassement mai 2023 (Compte tenu de l'inflation, le SMIC augmente à compter du 1^{er} mai 2023 de 2,22 %). Relèvement du minimum de traitement.
- Création d'un poste d'assistant support utilisateur Informatique
- Création d'un poste d'assistante RH
- Hausse du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2023, passant de 4,85 € à 4,92 € (1.5% d'augmentation)
- Revalorisation indiciaire au 1^{er} juillet 2023
- Un nombre plus important d'absences pour accidents de service et remplacements de maladies ordinaires
- Augmentation du RIFSEEP pour les catégories C
- Répartition du poste D.A.C. à 50% Conservatoire et 50% Médiathèque

Le budget

Les actions mises en œuvre par la Communauté de Communes Yvetot Normandie sont retracées dans 9 budgets comprenant le budget principal et 8 budgets annexes ayant pour vocation de retracer les opérations comptables d'activités spécifiques :

- Un budget dédié au service des ordures ménagères,
- Un budget dédié au transport,
- Un budget dédié à la régie de l'office de tourisme,
- Un budget dédié à la gestion des hôtels d'entreprises,
- 4 budgets dédiés à l'aménagement de zones d'activités, participant au développement économique.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Pour 2023, les comptes administratifs s'établissent comme suit :

budget
principal

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	11 942 317,30 €	1 809 867,03 €
DEPENSES	9 704 792,75 €	2 475 708,03 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 237 524,55 €	-665 841,00 €
Report de l'exercice antérieur	7 146 297,49 €	-101 917,06 €
Résultat cumulé	9 383 822,04 €	-767 758,06 €

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	3 021 226,03 €	219 138,22 €
DEPENSES	3 495 176,69 €	202 009,64 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-473 950,66 €	17 128,58 €
Report de l'exercice antérieur	1 501 685,83 €	680 440,53 €
Résultat cumulé	1 027 735,17 €	697 569,11 €

budget annexe
ordures ménagères

budget annexe
Office de tourisme

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	791 411,06 €	8 549,92 €
DEPENSES	544 099,23 €	0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	247 311,83 €	8 549,92 €
Report de l'exercice antérieur	458 809,97 €	343 104,34 €
Résultat cumulé	706 121,80 €	351 654,26 €

budget annexe
transport

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	254 041,98 €	21 430,79 €
DEPENSES	237 481,82 €	8 486,45 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 560,16 €	12 944,34 €
Report de l'exercice antérieur	46 718,92 €	-4 920,72 €
Résultat cumulé	63 279,08 €	8 023,62 €

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	65 115,21 €	34 528,82 €
DEPENSES	51 121,39 €	46 786,51 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 993,82 €	-12 257,69 €
Report de l'exercice antérieur	74 564,70 €	13 756,15 €
Résultat cumulé	88 558,52 €	1 498,46 €

budget annexe
hôtel d'entreprises

budget annexe
Ecretteville – les – baons

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	1 642 502,84 €	1 717 587,74 €
DEPENSES	1 724 986,40 €	1 386 884,04 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-82 483,56 €	330 703,70 €
Report de l'exercice antérieur	569 209,82 €	44 565,26 €
Résultat cumulé	486 726,26 €	375 268,96 €

budget annexe
Croixmare

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	1,00 €	0,00 €
DEPENSES	849 581,74 €	236 000,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-849 580,74 €	-236 000,00 €
Report de l'exercice antérieur	849 580,74 €	236 000,00 €
Résultat cumulé	0,00 €	0,00 €

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	29 782,50 €	277 792,50 €
DEPENSES	25 882,75 €	25 882,50 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 899,75 €	251 910,00 €
Report de l'exercice antérieur	0,63 €	883 207,50 €
Résultat cumulé	3 900,38 €	1 135 117,50 €

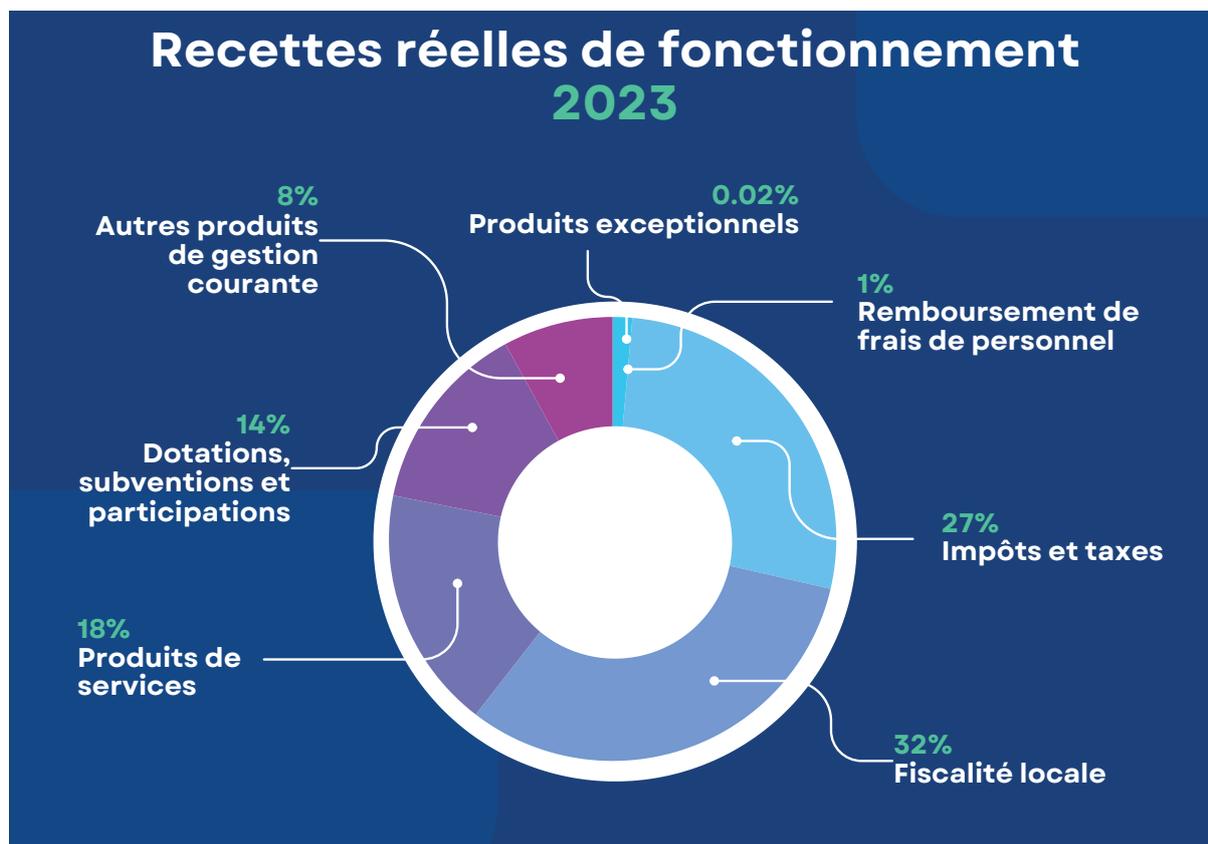
budget annexe
Auzebosc extension

budget annexe
Valliquerville

REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	0,00 €	500 000,00 €
DEPENSES	0,00 €	0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	500 000,00 €
Report de l'exercice antérieur	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	0,00 €	500 000,00 €

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 16,26 millions d'euros proviennent principalement de la fiscalité locale représentant 32 % des recettes, suivie des impôts et taxes 27 %, puis les produits des services 18 %, les dotations, subventions et participations 14 %.



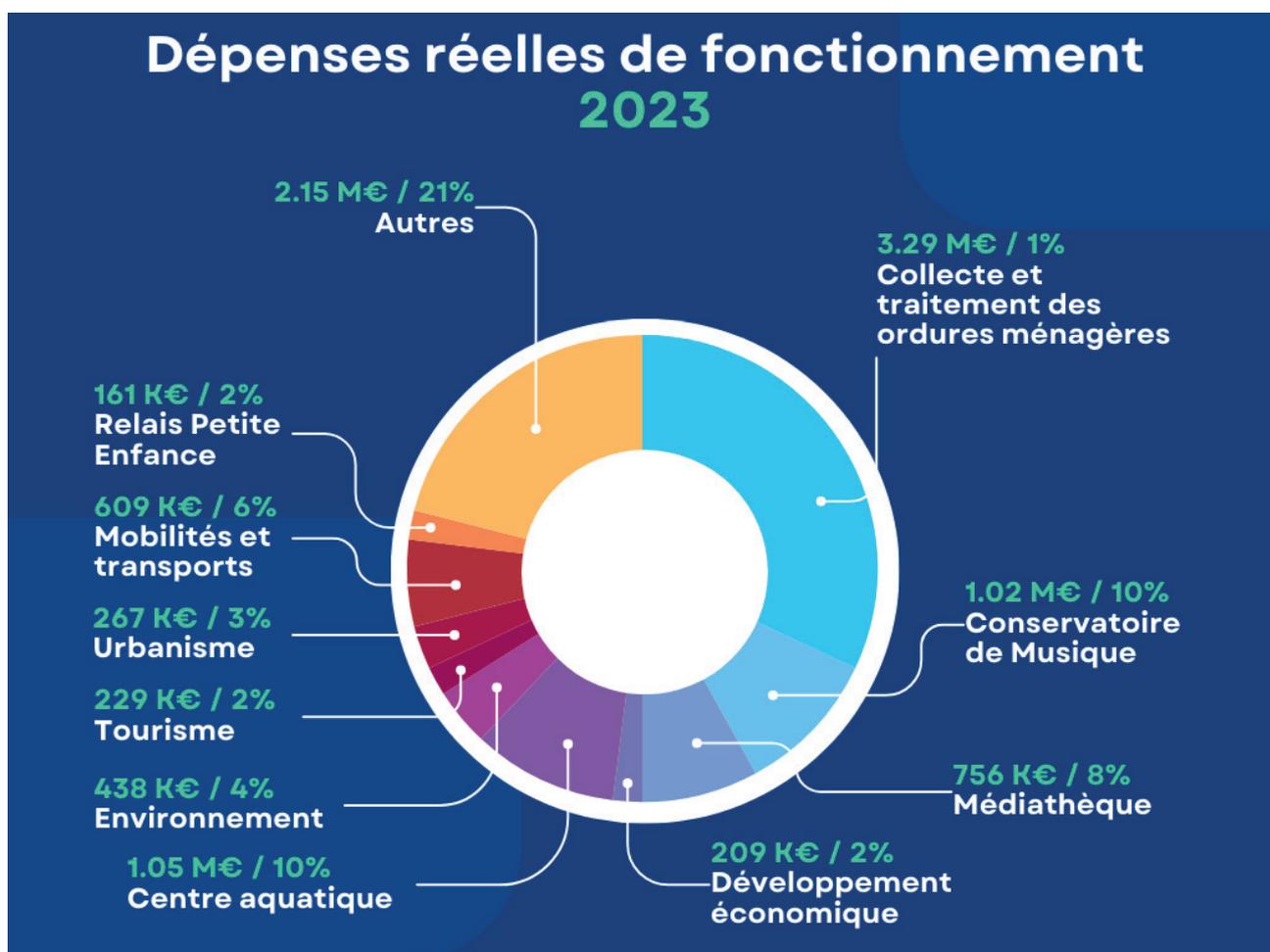
Concernant la fiscalité, représentant la principale ressource de notre collectivité, les taux d'imposition ménages de la Communauté de Communes sont stables depuis 2006, malgré la baisse des dotations de l'Etat subie depuis 2015 dans le cadre des mesures prises au niveau national pour résorber le déficit public.

En effet, les taux de Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) sont respectivement de 7,02 %, 6,22 % et 9,72 % depuis 2006.

Malgré la stabilité des taux intercommunaux, les impositions locales augmentent, chaque année, du fait notamment de l'application du coefficient national de revalorisation des bases établi par l'Etat (en 2023, ce coefficient s'établissait à 7,1 %). Ce coefficient est appliqué sur la base imposable. Lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a été harmonisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à 22,43 %, avec une période de lissage de 8 ans soit jusqu'en 2022. Le taux de CFE appliqué en 2023 s'élevait à 23,76 %.

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement d'un montant de 10,17 millions d'euros (hors reversements à l'Etat et aux communes) concernent principalement le service de collecte et traitement des ordures ménagères (32 %), suivi du centre aquatique (10 %), du conservatoire de musique (10 %), de la médiathèque (8 %), de la mobilité et des transport (6 %).

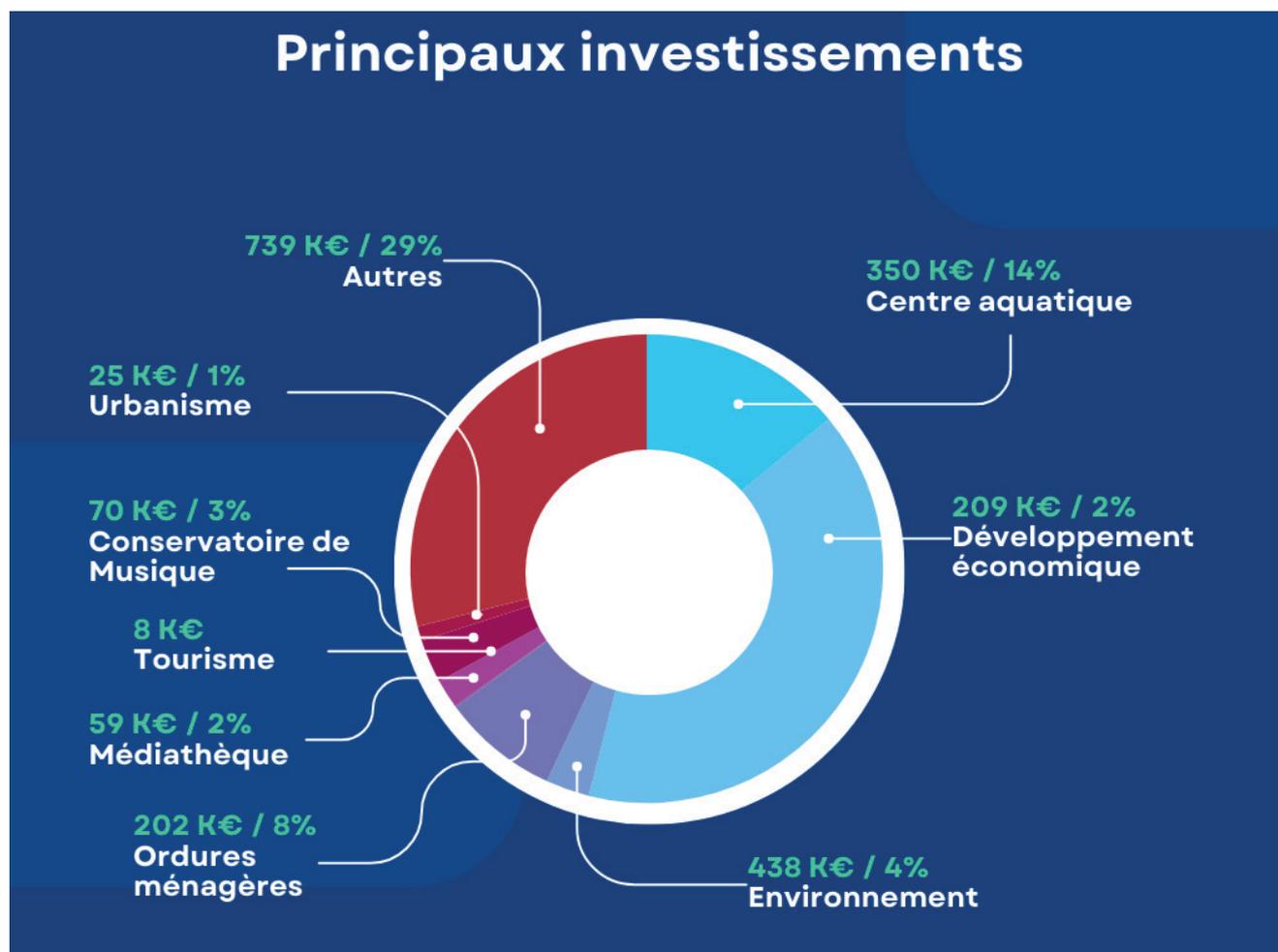


LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

Tous budgets confondus, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,5 millions d'euros.

Ces dépenses concernent principalement :

- Le développement économique (1,02 M€, 40 %),
- Le centre aquatique (350 k€, 14 %),
- Les ordures ménagères (202 k€, 8 %)
- L'environnement (72 k€, 3 %)
- Le conservatoire (70 k€, 3 %),
- La médiathèque (59 k€, 2 %).



SITUATION FINANCIÈRE

En 2023, l'épargne nette de la Communauté de Communes, tous budgets confondus, s'établit à 1,85 millions d'euros.

Cet autofinancement permet de financer des investissements nouveaux et de garantir la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts contractés.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû s'élève à 1,6 millions d'euros. Le ratio de désendettement de la Communauté de Communes est inférieur à un an. Ce qui signifie que la communauté de communes pourrait rembourser ses emprunts en moins d'un an si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil d'alerte est de 8 années.

LE FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES

Un fonds de concours est un outil de péréquation financière qui permet à la Communauté de Communes d'intervenir dans un domaine pour lequel elle n'est pas compétente. Il s'apparente à une forme de péréquation financière pour la réalisation d'un équipement. Son versement constitue une dérogation au principe de spécialité et d'exclusivité et n'est permis qu'entre un EPCI à fiscalité propre et ses communes membres sur le fondement de délibérations concordantes adoptées à la majorité simple des assemblées.



Les fonds de concours accordés par la CCYN doivent nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation d'un investissement (opération modifiant la consistance ou la valeur du patrimoine de la collectivité) qui, in fine, vise à améliorer le quotidien des administrés de la commune concernée.

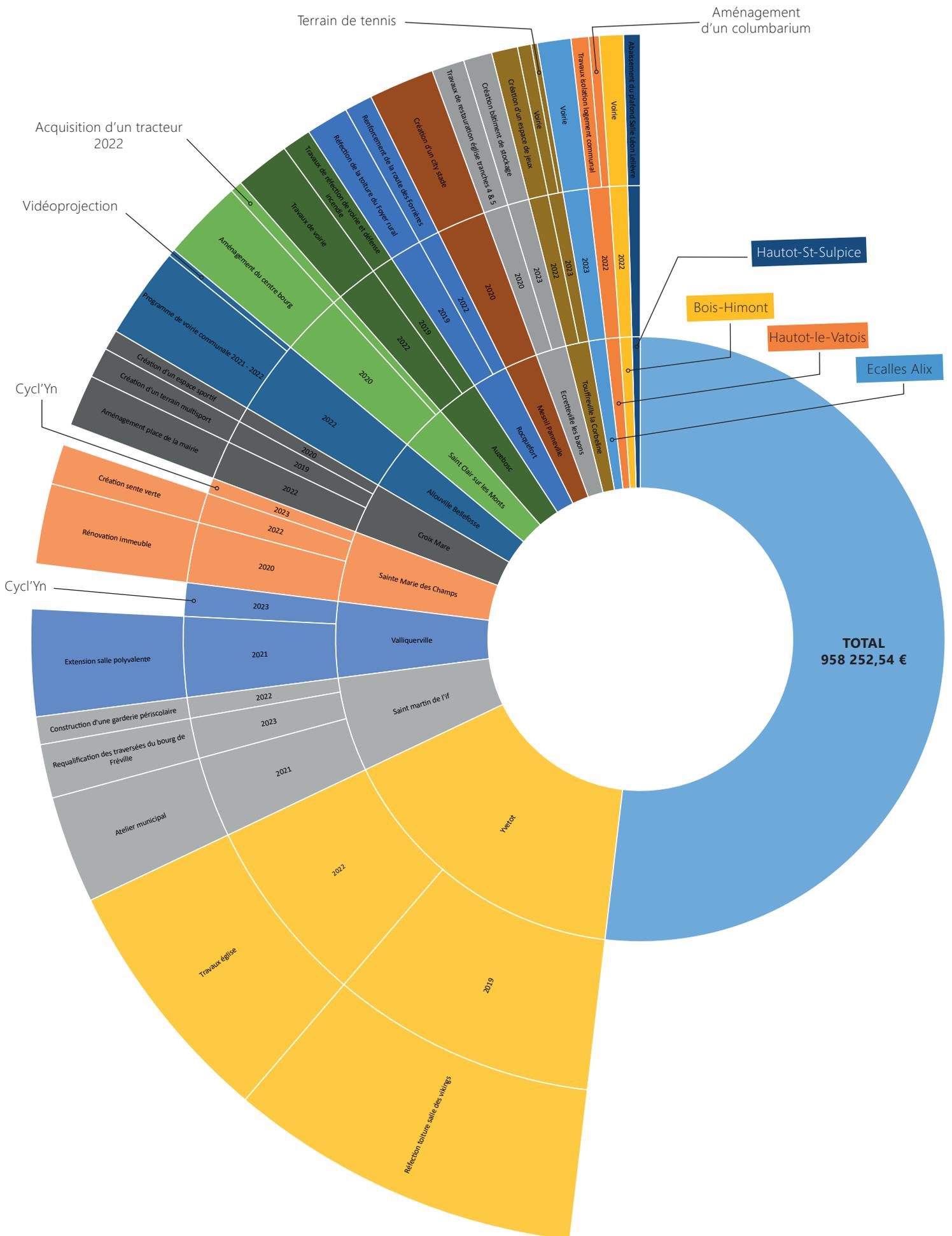
Le montant d'un fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée par la commune, après déduction des autres subventions (Etat, Région, Département, etc...), sans que la participation de la commune ne soit inférieure à 20% du montant total de la dépense toutes taxes comprises.

Le Conseil Communautaire d'Yvetot Normandie a adopté deux règlements déterminant les conditions pour bénéficier de fonds de concours dans le cadre d'une première enveloppe globale dotée de 2,4 M € sur la période 2019-2028 et d'une seconde enveloppe dédiée au soutien du plan vélo intercommunal CYCL'YN dotée de près de 1,3 M € pour la période 2022-2029.

Le Conseil Communautaire a également choisi de déléguer l'attribution de ces fonds de concours au Président après avis des commissions finances ou mobilité.

De 2019 à 2023, **la somme totale des fonds de concours attribués aux communes s'élève à près de 1 million d'euros !**

Répartition globale de l'enveloppe par commune, depuis 2019.



Liste des marchés 2023

Date d'attribution	Service acheteur	n° marché	Désignation	Attributaire	Montant HT	Durée	Date de fin de marché
19/01/2023	Service culturel	2022-08-CL	Etude de faisabilité Pôle culturel CCYN	Société CABESTAN	26 850 €	3 mois	19/04/2023
2/02/2023	Service Rudologie	2022/7/SD	Fourniture et livraison d'un châssis porteur et d'une BOM équipée d'un lève-conteneur				
			Lot 1 : Châssis porteur	Société SODICA	86 600 €	47 semaines	à réception des prestations
			Lot 2 : BOM équipée du lève-conteneur	Société FAUN ENVIRONNEMENT	158 615 €	22 semaines	à réception des prestations
7/03/2023	Service Développement Economique	2023-02-SH	AMO pour le lancement d'une concession d'aménagement quartier d'affaires à Yvetot	Société GUAM	35 500 €	18 mois	6/09/2024
23/05/2023	Service Transport	2023-07-NF	Mission AMO juridique technique financière et fiscale pour le choix d'un mode de gestion du service public "Transport urbain"	Société CALLIA CONSEIL	56 925 €	01/10/2024	01/10/2024
5/06/2023	Service Rudologie	2023-03-SD	Déchetteries : enlèvement - transport et traitement				
			Lot 1 : Déchets verts, bois et gravats	Société COLLECTIVERT	1 325 936 €	48 mois	30/06/2027
			Lot 2 : Encombrants, incinérables cartons, ferraille, batteries et plâtre	Société IPODEC	492 644 €	48 mois	30/06/2027
			Lot 3 : Déchets Diffus Spécifiques	Société CHIMIREC	70 299,16 €	48 mois	30/06/2027
5/06/2023	Service Rudologie	2023-04-SD	Transport et tri des matériaux issus de la collecte sélective	Société PAPREC	1 749 356 €	48 mois	30/06/2027
5/06/2023	Service Rudologie	2023-05-SD	Collecte et transport du verre issu des points d'apports volontaires	Société MINERIS	1 74 380 €	48 mois	30/06/2027

5/06/2023	Service Administration Générale	2023-11-TL	Achat et installation de préfabriqués de type modulaire	Société MARTIN CALAIS	459 92163 €	10 mois	30/03/2023
					Avenant 1 : 57 606,96 €		25/07/2023
4/07/2023	Service Patrimoine	2023-13-FL	Mission contrôle technique installation des modulaires	Société BUREAU VERTAS	3 295,50 €	9 mois	3/04/2024
4/08/2023	Service Rudologie	2023-10-SD	Fourniture et livraison de sacs pour la collecte sélective	Société PTL	120 000 €	36 mois	03/08/2027
18/08/2023	Service Patrimoine	2023-18-FL	Nettoyage des vitreries des bâtiments de la CCYN	Société NETMAN	15 000 €	36 mois	31/08/2026
18/09/2023	Service Rudologie	2023-12-SD	Fourniture et livraison de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers	Société SULO	140 000 €	36 mois	17/09/2026
22/11/2023	Service Patrimoine	2023-14-FL	AMO Démolition et construction d'une rampe déchetterie de Croix-Mare	Société COCOON	17 875 €	12 mois	22/11/2024
24/11/2023	Service Urbanisme	2023-09-ABD	AMO pour la modification et révision du PLUJ	Cabinet PERSPECTIVES	24 675 €	11 mois (+2 mois)	26/10/2024
27/11/2023	Service Médiathèque	2023-17-LP	Acquisition de documents pour la médiathèque				
			Lot 1 : Documents sonores	Société CVS	16 000 €	24 mois	30/06/2027
			Lot 2 : Vidéogrammes	Société RDM	24 000 €	24 mois	30/06/2027
28/12/2023	Service Patrimoine	2023-19-FL	Entretien des bassins de rétention de la CCYN	Société Yves Madeline - Bachelet Bonnerfonds	60 000 €	36 mois	29/12/2027

Communication

PRINT & WEB

Magazine intercommunal



13 600
exemplaires du magazine
intercommunal
imprimés et distribués
sur tout le territoire
à chaque édition

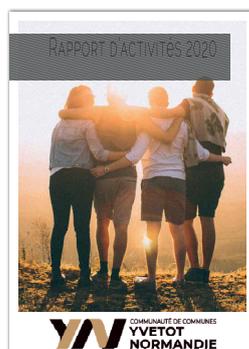
Rapport d'activités



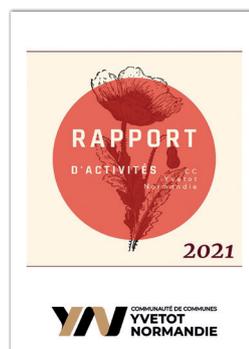
2018



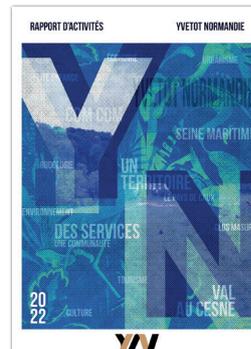
2019



2020

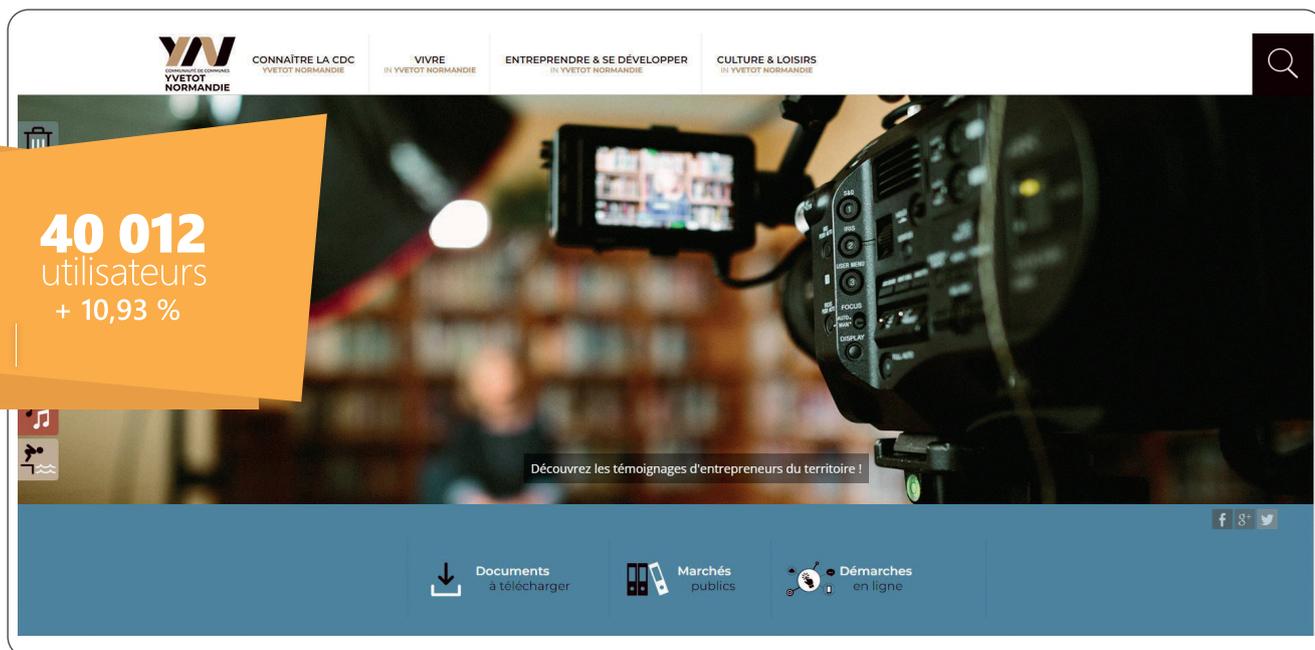


2021



2022

Site internet institutionnel



Réseaux sociaux



3 429
abonnés

à la page Facebook
+ 8,86 %
[3 150 en 2022]



1044
abonnés

au compte Instagram
+ 48,72 %
[702 en 2022]



780
abonnés

à la page LinkedIn

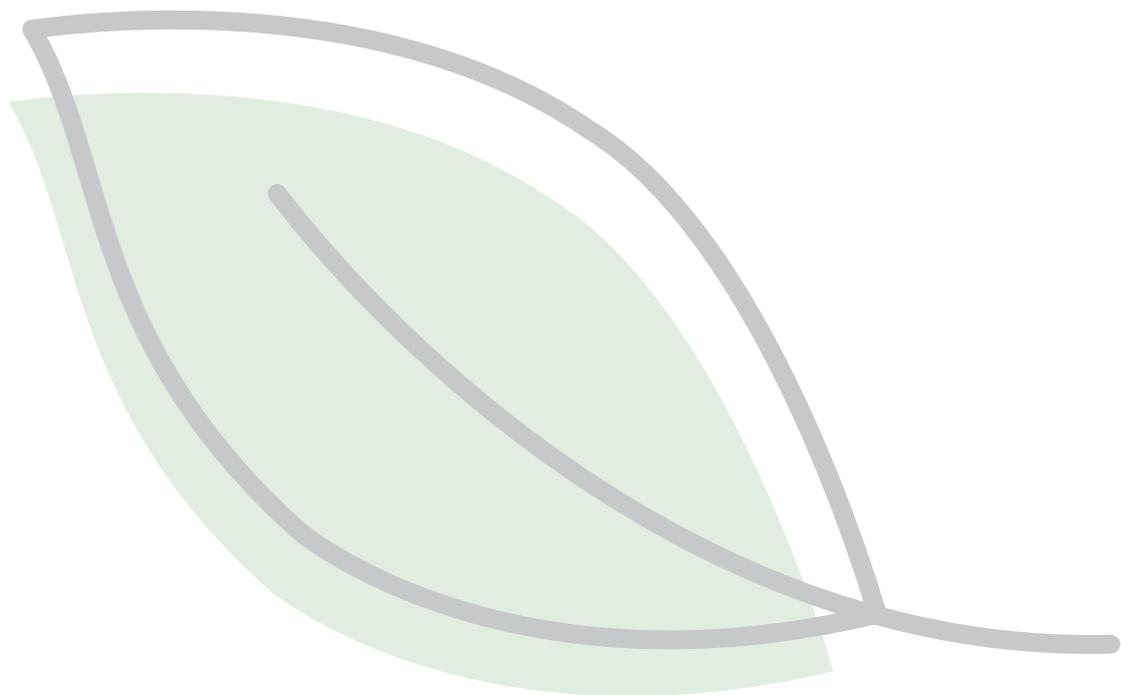


L'institution est également présente et en progression sur Panneau Pocket :



1480

smartphones ou tablettes
ont ajouté
CC Yvetot Normandie
à leurs favoris



Les compé

Environnement et développement durable

LES PARTENARIATS

La CCYN est consciente que pour mener à bien l'ensemble de ses projets elle doit s'entourer des structures compétentes dans les différents domaines. C'est pourquoi elle poursuit le travail de collaboration avec les partenaires suivants :

- Les 3 Syndicats des Bassins Versants Caux Seine, Austreberthe Saffimbec et Durdent
- Le Syndicat d'eau du Caux Central
- La ville d'Yvetot
- La Maison de Quartier d'Yvetot
- Le CAUE
- Le lycée agricole d'Yvetot
- Le Parc Naturel Régional des boucles de la Seine Normande
- 2 associations naturalistes : l'association Pissenlit et Compagnie, l'Association Activités découvertes nature boucles de Seine,
- Le Syndicat Départemental de l'Energie 76,
- INHARI, association impliquée dans la politique de l'habitat et du logement
- Le Syndicat Apicole de Normandie et Michel Jouen, apiculteur
- Le Conservatoire des Espaces Naturels

De nouveaux partenariats ont également pu voir le jour :

- L'école Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) et l'AURH dans le cadre du contrat de plan interrégional état-régions vallée de la Seine (CPIER)
- France Nature Environnement
- Graines de Goût, un atelier cuisine situé à Yvetot
- Le Cinéma Les Arches Lumière
- La compagnie «ça s'peut pas»
- Le CCAS d'Yvetot
- La Chambre d'Agriculture
- Le Collectif citoyen pour le Climat



LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC ET LA CONCERTATION CITOYENNE

L'année 2023 a permis de poursuivre les différents projets à destination des habitants :

2.1. ENERGIE

- Les permanences de France Renov et de l'ANAH ont été poursuivies avec INHARI. Ainsi en 2023, les 3 permanences mensuelles ont permis à 243 personnes de bénéficier d'un conseil personnalisé. Au total, ce sont 90 769 € d'aides financières qui ont été sollicitées par INHARI pour le compte des ménages accompagnés.
- 2 animations grands public ont été organisées : une balade thermique et une réunion grand public d'information sur les aides disponibles à la rénovation.



2.2. DEVELOPPEMENT DURABLE - NATURE

Animations touristiques à destination du grand public

Cette année encore, le service environnement a poursuivi son travail avec le service tourisme afin de proposer un ensemble d'animations nature. Cette année 2023, en lien avec le travail réalisé pour le Plan Alimentaire Territorial, a été axée sur les visites, des productions agricoles locales.

Ainsi, 7 animations sur le thème de l'alimentation se sont déroulées sur le territoire et 175 personnes ont pu s'y rendre :

- > 4 visites d'exploitations agricoles : Le Clos d'Estain à Touffreville-la-Corbeline, la Ferme des Noisetiers à Bois-Himont, Terra Grains à Valliquerville, Lycée agricole à Auzebosc,
- > 2 randonnées champignons,
- > 1 balade sur les plantes comestibles.



Visite de la Ferme des noisetiers
11.08.2023



Visite de la Cidrerie le clos d'estain
13.09.2023

Animations à destination des scolaires

- Les animations apiculture via notre partenariat avec M. Jouen ont été reconduites. Ainsi 5 écoles (Autretot, Mesnil Panneville, Auzebosc, Allouville-Bellefosse, Ecalles-Alix), et 283 élèves ont été sensibilisés aux enjeux de pollinisation et de la préservation des abeilles.
- A l'école Jean Prévost d'Yvetot, 25 élèves ont exploré l'alimentation lors d'une activité périscolaire organisée par la Maison de Quartier avec l'aide du service environnement. Ils ont découvert et analysé le menu du jour sous différents angles : géographique, biologique et artistique.
- Film pour le grand public sur l'alimentation durable « Ciné popote » : la Communauté de Communes a proposé le 23/07/2023 une séance de cinéma en plein air gratuite. Au programme le film d'animation Ratatouille. Cette projection en plein air a été précédée d'une après-midi d'animations sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire avec des ateliers cuisine, des jeux et une chasse au trésor. L'animation a rassemblé une centaine de personnes.



- Un spectacle sur le gaspillage alimentaire « Ratatouille Rhapsody » par la Compagnie « Ça s'peut pas » à Hautot Saint Sulpice dans le cadre de la semaine de réduction des déchets a été organisé avec la ville d'Yvetot. Il a réuni près de 90 personnes.
- Les seniors ont bénéficié de 5 ateliers cuisine avec la cuisine mobile d'Yvetot Normandie pour partager les recettes d'Alexandra de « Ma petite cuisine Street Food » et les conseils d'Emilie Gohé. Les ateliers ont profité aux communes des Hauts de Caux et de Saint Martin de l'If. De plus, un atelier grands-parents-enfants a été organisé dans le cadre des animations « cuisinez la Normandie », en partenariat avec la Région Normandie. Dans le cadre de « Cuisinez la Normandie », un atelier sur les légumineuses a été ouvert à tous et animé par France Nature Environnement, à l'hôtel communautaire. Dans le cadre du PAT, cette animation s'est poursuivie à l'Épicerie Sociale et Solidaire d'Yvetot.

LES DOSSIERS EN COURS

3.1. Le volet énergie et climat

Le projet « Territoire 100% ENR »

La Communauté de Communes a été lauréate de l'appel à projet « Territoire 100 % ENR » de l'ADEME et la Région Normandie en novembre 2020. Ce dernier permettait d'épauler la collectivité en ingénierie interne (poste de chargé de mission pour 3 ans) afin de s'engager dans la transition énergétique. En 2023, la CCYN a dû présenter au jury (composé de l'ADEME et de la Région) sa stratégie et son plan d'action. Malheureusement le jury a décidé de retirer le label et les financements à la CCYN pour sa 3ème année. En effet, le jury a jugé que le plan d'actions ne proposait pas suffisamment d'actions structurantes notamment sur la production d'énergies renouvelables.

Etude de potentiel énergétique

En parallèle un bureau d'étude a été sélectionné afin de réaliser une étude de programmation énergétique, financée par la Région Normandie, sur le territoire de la CCYN avec le triple objectif de :

- > Obtenir un état des lieux énergétique du territoire ;
- > Déterminer les perspectives énergétiques du territoire (connaître les potentiels en réduction des consommations et de production d'énergie) ;
- > Obtenir des scénarios d'évolution des besoins énergétiques du territoire à l'horizon 2040.

Ainsi le travail a été mené par GINGER Burgeap et a permis de poser les bases pour établir une stratégie énergétique territoriale qui va se poursuivre en 2024.

Territoire et climat, Yvetot Normandie lauréate

La Communauté de Communes a été lauréate d'un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Normandie et de l'ADEME « Territoire et Climat » concernant un parcours de formation pour les élus. Ainsi en 2024, les élus de la collectivité pourront participer à 3 journées de formation avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, sur la question de l'adaptation au changement climatique.

La Caravane des Paysages

La Caravane des Paysages est un outil développé par la CPIER Vallée de la Seine réunissant les régions Normandie et Ile de France. Animée par l'Agence d'Urbanisme du Havre (AURH) et l'Ecole Nationale du Paysage (ENSP), elle permet de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'importance du paysage dans nos projets d'aménagements. C'est un outil prospectif qui image les futurs possibles de la Vallée de la Seine dans un contexte de changement climatique.



conception graphique : C. Félix, E. Protot, A. Jacquin, J. Billeau (ENSP) / conseils artistiques : S. Buttler

Portée conjointement par la ville d'Yvetot dans le cadre de Petites Villes de Demain et la Communauté de Communes, la Caravane des Paysages a permis de réunir 28 participants (collectivités, notaire, bailleurs, paysagistes). La demi-journée s'est passée en 2 temps : d'abord, l'odyssée Séquanienne, conférence théâtrale retraçant un voyage dans le temps des paysages séquanais. Puis, des ateliers sur l'habitat de demain en ville et dans le milieu rural et le futur de l'agriculture de notre territoire. Ces ateliers ont permis d'obtenir des croquis paysagers du territoire de demain.

3.2. Volet démarche interne de développement durable

Dans le cadre de la promotion en interne des pratiques vertueuses en faveur du développement durable, deux projets majeurs ont été proposés aux agents en 2023 :

- Une journée de séminaire pour tous les salariés, avec un temps de réflexion collective sur les actions à proposer à Yvetot Normandie ou à mettre en oeuvre individuellement.
- Un atelier cuisine pour une sensibilisation au « mieux » manger.



Séminaire des agents - juillet 2023

3.3. Volet Biodiversité : le Val au Cesne et sa renaturation

En 2023, la CCYN a répondu à plusieurs appels à projets permettant d'approfondir les connaissances sur la biodiversité locale :

« Normandie HAIE »

La CCYN a été lauréate le 23/05/23 de cet appel à projet régional, permettant de financer à 66% une étude d'inventaire des haies réalisée par la Chambre d'Agriculture. (Subvention de 10 000 € pour 15 210.39 € de dépenses).

L'objectif de ce projet est de réaliser un inventaire hiérarchisé des haies sur les zones définies par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique comme des corridors écologiques (zone entre les bois de Rocquefort et ceux du Val au Cesne). En effet, cette trame bocagère permet notamment de connecter entre eux différents réservoirs de biodiversité tels que bois, cours d'eau, prairies...

Le but de cette étude est d'avoir une meilleure connaissance du maillage de haies sur le territoire et de travailler en concertation avec les agriculteurs pour les aider à gérer durablement de ces éléments du paysage.

Ainsi le travail d'inventaire a débuté en automne/hiver 2023 et sera présenté aux élus et agriculteurs au printemps 2024.

Atlas de la biodiversité Communale avec le Parc des Boucles de la Seine Normande

L'office Français de la biodiversité a lancé en 2023 son 8ème appel à projet pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande y a candidaté avec la CCYN et Caux Seine Agglo le 22 mars 2023 et a été retenu en octobre 2023.

Un ABC est une démarche généralement initiée au niveau communal ou intercommunal pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné.

Le projet comporte plusieurs parties :

- un recueil de données et des inventaires naturalistes afin d'accroître / compléter la connaissance naturaliste sur le territoire,
- une phase de valorisation, sensibilisation, animation pour favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques, les acteurs locaux, les scolaires et les habitants...),
- une implication des acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ou de l'intercommunalité.

Le territoire visé par ce projet comprend 16 communes du PNR :

- 10 communes sur Caux Seine Agglo,
- 6 communes sur le territoire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie : Allouville-Bellefosse, Bois-Himont, Auzebosc, Yvetot, Saint-Clair-les-Monts, Touffreville-la-Corbeline.

La Communauté de Communes Yvetot Normandie participera donc financièrement (20 000€ sur 3ans) et techniquement dans la mise en place de ce projet qui va démarrer en 2024.

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

La Communauté de communes a conventionné avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour permettre l'intervention de la brigade de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Afin de compléter l'action demandée par la ville d'Yvetot, le CEN est intervenu le long du chemin de randonnée rejoignant la déchetterie. Les agents de la ville d'Yvetot et la commune de Mesnil Panneville ont pu être formés lors de ces interventions. L'action est notable, car en 2024, aucune repousse n'a eu lieu sur ce secteur.

3.4. Mobilité : suivi du Plan Vélo Intercommunal

Après la validation du plan vélo intercommunal en 2021, la CCYN a souhaité mettre en place un fonds de concours pour aider financièrement les communes à mettre en place les linéaires cyclables.

Ce fonds de concours est destiné à financer la réalisation d'équipements (dépenses d'investissement exclusivement), pour lesquels les communes sont désignées comme maître d'ouvrage. Il vient en complément des subventions obtenues par la commune.

Les dépenses éligibles sont :

- les acquisitions d'emprise foncière exclusivement nécessaire aux aménagements cyclables,
- les études liées au projet (maîtrise d'œuvre, SPS, CT, etc.),
- les travaux (signalisation des travaux, terrassement et VRD de l'emprise d'aménagement cyclable, aménagement de chaussées, signalisation horizontale et verticale spécifique aux cycles),
- les aménagements connexes (abris vélos, arceaux...).

La première voie verte issue du travail autour du plan vélo a vu le jour à Croix Mare en automne 2023.



3.5. Alimentation durable

Présentation du projet

L'année 2023 était l'année de la construction de la stratégie alimentaire du territoire. Le 16 novembre 2023, le programme des 38 actions a été adopté par le Conseil communautaire. Ces actions ont été échelonnées dans le temps jusqu'en 2029 et seront portées par les différents acteurs du territoire mobilisés sur la question alimentaire et agricole, autour d'un Projet Alimentaire de Territoire.

Plusieurs actions ont eu lieu :

- La finalisation du diagnostic agricole, réalisé par la SAFER et Terre de Liens : face au besoin de développer le maraîchage malgré le manque de terrains disponibles dans le Pays de Caux, la Communauté de communes a entrepris d'identifier des terrains potentiels avec la SAFER. Le diagnostic a identifié 937 ha d'opportunités foncières, comprenant des propriétés publiques, des parcelles en transition, et des terrains privés inutilisés.
- Le 23 mars 2023, un temps de formation des maires sur la loi EGALIM : la Chambre d'Agriculture et le Département de Seine Maritime sont venus détailler les outils pour répondre aux enjeux de la Loi Egalim dans le cadre d'un bureau communautaire.
- Yvetot Normandie s'est associée au CCAS d'Yvetot et à l'Épicerie Solidaire pour répondre collectivement à l'appel à projet « Mieux Manger Pour Tous ». Une convention de partenariat a suivi. Et l'année 2024 verra le projet se mettre en place.
- Sur la ressource en eau, une rand'eau sur le petit cycle de l'eau a permis de sensibiliser les habitants à la fragilité de notre ressource en eau.
- « Tous à table » : Yvetot Normandie a participé à la journée sur l'alimentation organisée par le Collectif Climat lors d'une table ronde réunissant différents acteurs du territoire (FNE, Vivre en Transition, Épicerie solidaire, ...)

- Des animations diverses (voir le volet animations grand public) en particulier l'opération Cuisinez la Normandie, mise en place par la Région et qui a permis d'organiser des ateliers cuisine avec des produits normands sur notre territoire.
- Sur la partie communication, le PAT a été présenté dans les différents outils de communication, notamment sur le magazine où une double page graphique a été réalisée en septembre 2023.
- Lors de la semaine de réduction des déchets coordonnée avec la Ville d'Yvetot, Yvetot Normandie a organisé un spectacle sur le gaspillage alimentaire.

L'année 2024 sera l'année du lancement des différentes actions.

4. Les aides en 2023

DÉCOUVREZ LES NOUVELLES AIDES YVETOT NORMANDIE !

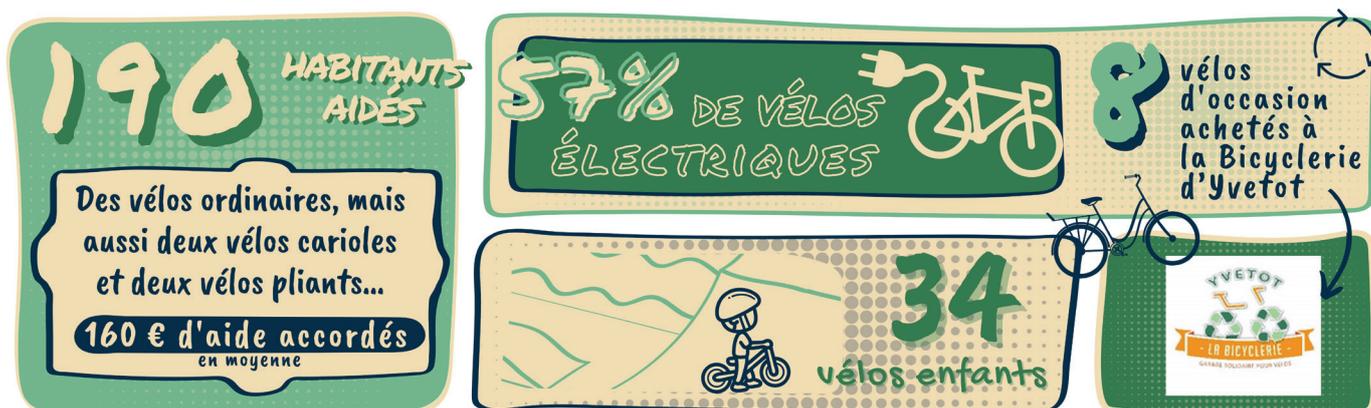


Élargissement de la subvention d'aide à la rénovation thermique de l'habitat

Initialement réservée aux travaux d'isolation réalisés à partir de matériaux biosourcés, la subvention d'aide à la rénovation thermique de l'habitat a été élargie à tous les projets d'isolation. Une bonification a été créée pour les travaux réalisés à base de matériaux biosourcés. 24 chantiers ont été aidés pour un total d'aides accordées de 50 000 € (soit entre 2000 et 3000 € par chantier). Le montant total des travaux s'élève à 417 000 €.

Mise en place d'aides aux particuliers pour l'achat de vélos

En 2023, la Communauté de communes a choisi de poursuivre le dispositif d'aide à l'achat de vélos. L'enveloppe dédiée est encore de 30 000€. Ce dispositif d'aide a de nouveau rencontré un franc succès : la totalité de l'enveloppe a été dépensée. 189 habitants ont été aidés. L'aide moyenne est de 159 €. 57% des vélos aidés sont des vélos électriques. Cette aide évoluera en 2024.



	Nbre de vélos aidés	Budget dépensé chez les commerçants	nbre de remorques	vélos cargo	vélos enfants	taux vélos électriques
2021	205	200 000	4	1	38	43
2022	200	201 631	8	1	37	49
2023	189	215 000	2	0	34	57
TOTAL	594	616 631	14	2	109	149

Mobilisation citoyenne – YOU

Le service Transition écologique continue de questionner le grand public sur les sujets qui le concerne. Ainsi le dispositif YOU connaît en 2023 sa troisième édition. Cet appel à projet citoyen, mis en place en 2021 afin d'aider les associations et particuliers à mettre en place des projets à vocation développement durable au service du bien commun a également permis de soutenir 2 porteurs de projets :

1. La création d'un club nature à Saint Martin de l'If pour les enfants de 6 à 12 ans pour se reconnecter à la nature, apprendre, s'amuser
2. L'organisation d'une journée sur l'alimentation durable avec l'association du collectif climat d'Yvetot. Le dispositif sera reconduit en 2024.

PROJET	MONTANT PROJET €	TAUX DE SUBV %	SUBVENTION CCYN €
3 projets aidés en 2021			5 623
4 projets aidés en 2022			2 518
ANNEE 2023			
Journée Alimentation : "Tous à table"	455,89	100%	456
Création d'un Club Nature	500	60%	500
TOTAL			956

Projets aidés via le dispositif YOU 2023 / 2 projets soutenus pour environ 1 000€ de subventions apportées

Développement économique

La Communauté de Communes assure la cohérence globale du développement économique sur son territoire. Elle accompagne les activités économiques existantes et incite à l'installation de nouvelles entreprises.

LA POURSUITE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ENGAGÉS

Pour une meilleure efficacité de sa politique en faveur de l'économie, la CCYN collabore avec plusieurs organismes, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen, la Chambre des métiers et de l'Artisanat (CMA) et Seine-Maritime Attractivité (SMA).

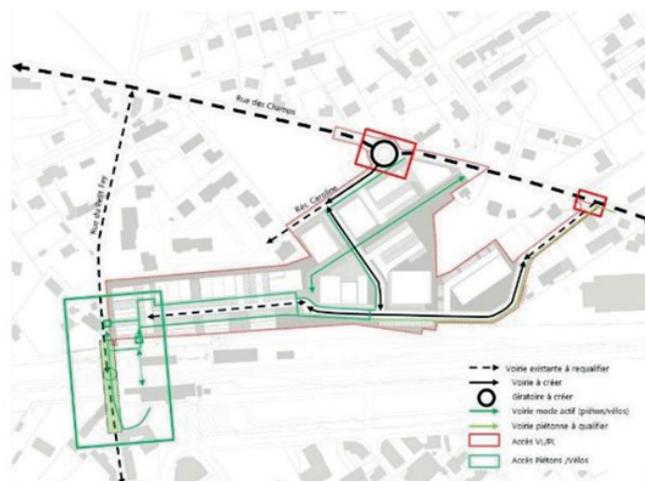
- **Le Guichet unique** au service des entrepreneurs, avec des permanences régulières et l'accompagnement apporté par la CCI via son antenne locale située dans nos locaux. Les permanences de la CMA (un lundi matin tous les 15 jours) dans nos locaux.
- **Les Cafés de la Création** organisés avec le Crédit Agricole, qui permettent aux personnes souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, de rencontrer gratuitement des experts de la création d'entreprise. 4 cafés ont été organisés en 2023 (1 par trimestre) avec un total de 54 porteurs de projet rencontrés.
- La participation aux dispositifs **PME Développement et Initiative Rouen** (avances remboursables) pour les projets de développement des entreprises.
- La Communauté de Communes a signé une **Convention de partenariat avec l'Agence d'Orientation Normande** afin de faciliter l'orientation des jeunes du territoire vers les emplois en tension, leur faire découvrir les métiers et les entreprises locales au travers de visites et portes ouvertes et ainsi favoriser le recrutement pour les entreprises qui rencontrent actuellement des difficultés sur ce sujet, qui bloque leur développement.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a sollicité l'organisation sur notre territoire des « Métiers en tournée » par l'Agence d'Orientation. Cette manifestation s'est déroulée le 6 et 7 décembre 2023, à Yvetot. Elle a permis pendant 2 jours de faire découvrir les métiers, formations, filières, entreprises à plus de 1200 personnes (environ 1080 scolaires et 120 adultes et parents le mercredi après-midi).

Yvetot Normandie a mis en place, depuis plusieurs années, une stratégie économique notamment en soutenant et en accompagnant tout le parcours de vie des entreprises.

POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ...

Afin de favoriser et accompagner la création d'entreprise en complément de l'accompagnement apporté par le guichet unique et les cafés de la création, Yvetot Normandie travaille sur un projet de nouveau quartier d'affaires qui pourra notamment accueillir une pépinière d'entreprises, un espace coworking et un hôtel d'entreprises.



L'année 2023 a vu :

- ▶ La finalisation de l'étude de programmation pour l'aménagement de ce site à proximité de la gare.
- ▶ La poursuite des négociations avec le propriétaire de l'emprise restant à acquérir et son notaire, avec l'assistance de l'EFPN et d'un bureau d'étude spécialisé.
- ▶ La réflexion, à l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, sur le meilleur mode de portage et de réalisation d'une telle opération.
- ▶ L'organisation d'une concertation préalable avec le public sur ce projet.

... POUR LES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT

- **Gestion d'un hôtel d'entreprises à Saint-Martin-de-l'If** : Yvetot Normandie y accueille 4 entreprises (cellules de 45 à 210m²). Le local de 45m² a fait l'objet de travaux suite à des problématiques d'infiltration. Il a été ensuite remis en location.

- **Aménagement de parcs d'activités** : Yvetot Normandie a aménagé et gère 4 parcs d'activités à vocation industrielle, tertiaire et mixte artisanat, à Valliquerville, Auzebosc, Ecretteville-les Baons, et Croixmare, au bord d'axes routiers stratégiques et à proximité des échangeurs d'autoroutes. Ces parcs d'activités représentant plus de 25ha aménagés, accueillent près de 38 établissements.

Les parcs d'activités de Valliquerville, Auzebosc et Ecretteville-les-Baons sont complets.

Le parc d'activité de Croixmare est en cours de commercialisation. 2 ventes définitives ont été signées en 2023. Nous avons reçu 25 demandes de porteurs de projet intéressés par cette zone en 2023. Une partie se concrétisera en 2024, les activités non compatibles avec la destination de la zone ont été réorientées vers d'autres contacts.

La Communauté de Communes a également lancé le projet d'extension du parc d'activité d'Auzebosc, avec la finalisation en 2023 des études de maîtrise d'œuvre, l'obtention du permis d'aménager, la validation du dossier loi sur l'eau, et le lancement des consultations pour la réalisation des travaux.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la CCYN a répondu et a été retenue sur l'appel à projet régional labellisation RSE pour le parc d'activité d'Auzebosc et son extension. Cela nous permet de solliciter l'aide de la Région pour la réalisation de ces travaux d'extension.

L'EPFN a poursuivi les négociations avec les propriétaires des terrains nécessaires à l'extension du parc d'activités de Valliquerville dans le cadre de la convention signée en 2022 pour le portage foncier de cette opération.

Un inventaire des zones d'activités du territoire a été réalisé suite à l'obligation édictée par la loi Climat et Résilience. Ce travail réalisé sur une échelle plus large que les zones d'activités gérées par la CCYN (zones commerciales, zones privées), fut l'occasion de montrer la stratégie foncière économique déjà mise en place sur le territoire (requalification des friches, bourses aux locaux...), et mettre en lumière le fait qu'il n'y a quasiment pas de vacances sur nos zones d'activités. Un travail sur l'optimisation du foncier économique est donc encore plus nécessaire (adaptation des documents d'urbanisme, mise en place de nouveaux outils...).

- **Aides aux entreprises** : nous accordons, en partenariat avec le Département, une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention) pour les entreprises en développement qui achètent ou font construire des locaux plus grands. 44 entreprises ont bénéficié du dispositif depuis son lancement fin 2017, pour un montant maximum de 2 265 835.16€ (Département + CCYN) avec à la clé 156 créations d'emplois prévues. 7 dossiers sont en cours de montage ou d'instruction. En 2023, des subventions ont été accordées à 14 entreprises pour un montant total maximum de 784 006 € dont 172 545 € par la CCYN.

AIDES AU COMMERCE

- **Participation au fonds Initiative Rouen (subvention de 1200€/dossier)** : 3 dossiers ont été approuvés en 2023 pour un montant total de prêt d'honneur accordé de 23 500€.

Yvetot Normandie a également souhaité, dans le cadre de sa compétence commerce partagée avec les communes, soutenir l'animation commerciale en lançant un appel à projet auprès des associations de commerçants, cela pour encourager la mise en place d'initiatives innovantes, rendre les commerces plus attractifs, en apportant des offres et services plus adaptés aux attentes et besoins des consommateurs, et maintenir une présence commerciale équilibrée et forte sur l'ensemble du territoire.

Les 3 associations de commerçants du territoire ont déposé un dossier pour des animations organisées entre juin 2023 et juin 2024. La CCYN proposait un financement à 80% de l'animation retenue plafonnée à 3 333€ par association.

L'Office du Tourisme a également emmené plusieurs artisans/commerçants du territoire participer à la fête du Ventre à Rouen afin de promouvoir notre territoire et ses savoir-faire.

LE SOUTIEN TOUT AU LONG DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

Dans ce cadre, le service Développement Economique de la CCYN a reçu/renseigné en 2023, parfois avec la CCI, plus de 80 porteurs de projets et chefs d'entreprises en recherche de locaux ou terrains pour développer leur activité.

Afin de dynamiser les affaires entre les entreprises du territoire et permettre des synergies et l'échange sur les difficultés rencontrées, 3 rencontres inter-entreprises ont été organisées en partenariat avec la CCI :

- **La soirée Business le 02 février 2023 au Château de Valliquerville** : cet évènement a offert aux chefs d'entreprises l'occasion d'échanger avec d'autres dirigeants, leur permettant ainsi d'élargir leur réseau professionnel et de découvrir de nouvelles opportunités commerciales. 64 chefs d'entreprises ont participé à ce dîner de carrousel.
- **Réunion sur la cybersécurité le 06 avril 2023 chez ATOUT DOM à Yvetot** : l'objectif était de sensibiliser les entreprises aux risques liés à la sécurité économique. La gendarmerie est intervenue pour informer les entreprises présentes des menaces informatiques auxquelles elles peuvent être exposées.
- **Présentation du projet de club entreprises du territoire d'Yvetot le 24 novembre 2023 dans les locaux de la société BICHOT à Sainte-Marie-des-Champs** : présentation par la CCI des atouts apportés par la création d'un club, rassemblant plusieurs chefs d'entreprises du territoire permettant ainsi l'échange sur divers domaines d'action et la réalisation de projets mutualisés.

Au cours de l'année 2023, 2 autres rencontres ont été organisées en collaboration avec divers partenaires :

- **Un afterwork sur le financement du développement des entreprises artisanales organisé par la CMA s'est tenu le 30 mars 2023 dans les locaux de la Communauté de Communes Yvetot Normandie** : organisé en collaboration avec divers experts (la CMA, un comptable et une banque, Job 76). Cet évènement avait pour but d'informer les entreprises artisanales sur les aides financières disponibles, les leviers à activer, les pièges à éviter pour développer son entreprise.
- **Une rencontre entreprise sur le sujet de la marque employeur le 6 juillet 2023 à la maison pour Tous à Pavilly** : en collaboration avec l'AD Normandie, et les communautés de Communes Caux-Austreberthe et Inter Caux Vexin. L'objectif était de montrer aux entreprises les caractéristiques essentielles pour renforcer l'attractivité RH et améliorer la perception globale d'une organisation auprès de ses collaborateurs actuels et potentiels. Trois principes essentiels ont été mis en avant : attirer, fédérer et fidéliser. Plusieurs entrepreneurs ont partagé leur expérience et les facteurs déterminants de leur réussite. 13 entreprises de notre territoire ont participé à cette rencontre.

Yvetot Normandie a également participé à des rencontres organisées par des partenaires :

- **Le Marché de la Création le 23 mars 2023**, organisé par l'Agence Cerfrance Seine Normandie à Yvetot pour les entrepreneurs et porteurs de projet, a réuni des experts en création d'entreprise. 34 porteurs de projets y ont participé et 75% d'entre elles ont exprimé leur intention de poursuivre leur projet avec une ou plusieurs des structures présentes. L'évènement a été un véritable succès, puisque 91% des participants le recommanderaient à un proche.
- **L'ESAT d'Yvetot a souhaité organiser une rencontre avec les entreprises à l'occasion de ses 50 ans de Savoir-faire** le jeudi 16 novembre 2023 : l'ESAT a présenté ses missions et la manière dont il accompagne les personnes en situation de handicap dans l'exercice d'une activité professionnelle. Cet évènement a rassemblé six entreprises.

- Plusieurs **interviews de chefs d'entreprise** ont été réalisées, afin de valoriser les entreprises et le dynamisme de notre territoire, et présenter les raisons qui les ont poussés à s'installer ici. Elles sont publiées en vidéo sur notre site Internet, et les réseaux sociaux et font l'objet d'un reportage dans chacun de nos magazines.



- Toujours dans l'objectif de valoriser les entreprises de son territoire, notamment celles qui lancent des actions vertueuses pour l'environnement, la CCYN a poursuivi son partenariat avec la CMA pour attribuer le **Label Eco-défis**. Dix entreprises ont reçu ce label à l'issue du comité de labellisation. Une cérémonie de remise des labels a eu lieu le 13 septembre 2023, à l'occasion de l'Artisanat Tour organisé avec la CMA sur notre territoire sur le thème : L'Artisanat, moteur d'innovation pour un développement durable. Cette cérémonie de remise de label a permis de mettre en lumière ces initiatives, en valorisant particulièrement les 10 artisans engagés dans une démarche éco-responsable.

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

La CCYN poursuit son travail d'observatoire économique afin d'adapter sa politique économique aux besoins du terrain. L'inventaire des zones d'activités a été réalisé en 2023.

Développement touristique

A la suite d'un an de travaux et de concertation avec de nombreux acteurs du territoire, le Conseil communautaire du 21 octobre 2021 a adopté le schéma de développement touristique intercommunal 2022-2026.

Ce schéma visait différents objectifs :

- * Recenser et mieux connaître notre offre touristique, nos forces et nos faiblesses ;
- * Identifier les principaux enjeux de développement touristique local, en lien avec les tendances actuelles et les autres compétences de l'intercommunalité telles que le commerce ou encore la culture ;
- * Fédérer les acteurs (socioprofessionnels, associations culturelles, élus...) autour d'un projet commun ;
- * Etablir une feuille de route à travers un programme pluriannuel d'actions sur 5 ans.

Des axes prioritaires ont été identifiés pour développer l'attractivité du territoire.

D'une réflexion à un plan d'actions concret pour le territoire

Un plan d'actions opérationnel 2022-2026 a été formalisé, déclinant pour chaque axe, des chantiers prioritaires à développer. Ces derniers ont été hiérarchisés et échelonnés dans le temps.

Bilan des principales actions réalisées et des chantiers prioritaires à venir en 2024 et 2025 :



Réalisés



En projet ou en cours de réflexion



Installation de **deux bornes d'information touristique** (gare d'Yvetot et centre-bourg d'Allouville-Bellefosse) avec des informations qualifiées aux échelles intercommunales et départementales.



Valorisation du territoire sur le secteur de la gare grâce à des interventions artistiques sur les parvis.



Création d'une **signalétique touristique intercommunale** dans les communes et à proximité des sites touristiques phares.



Concert YN Patrimoine - Exploitation TESSON à Hautot Saint Sulpice avec Strange O'Clock

RÉVÉLER ET RÉ-ENCHANTER LES RESSOURCES DU PATRIMOINE

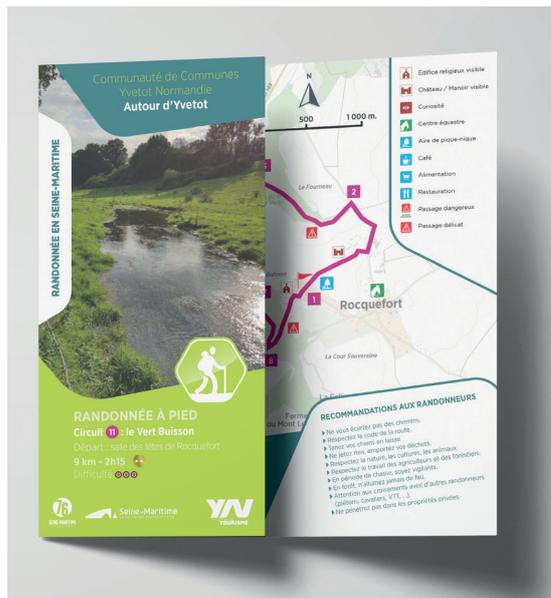
<p>ANIMATIONS ESTIVALES ENTRE 2021 ET 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 animations (gratuites) • 2 800 personnes • 19 communes 	<p>CONCERTS YN PATRIMOINE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 événements • 10 groupes normands • 11 communes • 1 100 personnes
--	---

- ✓ Événements valorisant les diversités patrimoniales du territoire, dont le concept des « **Concerts YN Patrimoine** » (concerts dans des lieux patrimoniaux méconnus ou insolites), créé en partenariat avec l'association **La Fée Sonore**.

- 🕒 **Diversification des partenariats** au sein du programme d'animations (Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, artisans...) et développement de rendez-vous en soirée.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOISIRS ET D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

- 13 boucles de randonnées pédestres
- 125 km d'itinéraires
- + 102 % de consultation en ligne entre 2022 et 2023 sur l'application Cirkwi
- 16 000 €/ an consacrés à l'entretien des espaces verts, des chemins



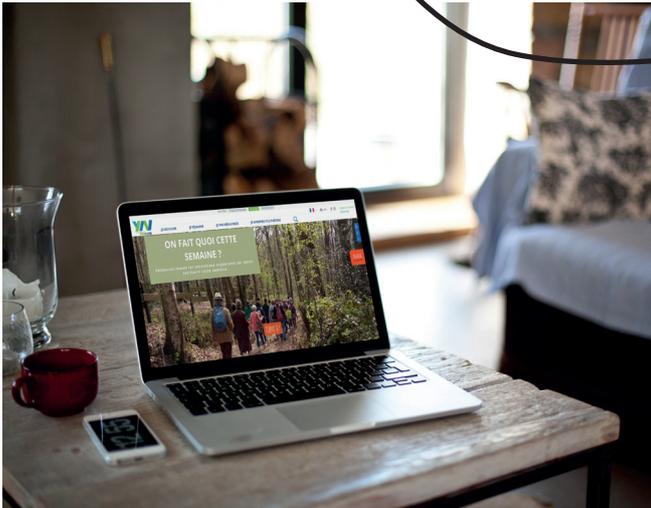
- ✓ Développement et **amélioration de l'offre de randonnée pédestre**. Deux nouvelles boucles balisées en 2022 : n°1 (Ecalles-Alix) et n°11 (Rocquefort).

- 🕒 **Développement des boucles cyclotouristiques** de la Justice Royale et d'Allouville, tous les deux au départ d'Yvetot.

- ✓ Réalisation, en interne, d'un **diagnostic sur l'ensemble du réseau** afin d'améliorer la signalétique et optimiser l'expérience des usagers : 24 balises supplémentaires installées en 2022 et 2023.

- 🕒 **Déploiement des labels « Accueil Vélo » et « Rando Accueil »** sur le territoire en incitant les hébergeurs, les restaurateurs et les sites de visites à mettre en place des actions favorisant l'accueil des personnes en itinérance. L'Office de Tourisme a obtenu le label « Accueil Vélo » en mars 2023.

✓ **Diversification des supports de communication** autour des loisirs de pleine nature (carte générale et réédition de topoguides).



FÉDÉRER LES ACTEURS, MOBILISER LES HABITANTS AUTOUR DU PROJET TOURISTIQUE ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 200 offres valorisées
- 40 488 visiteurs sur le site web dédié (+54 %) entre 2023 et 2024
- 52 agendas hebdomadaires réalisés
- 2 090 abonnés Fb | 1 322 followers Instagram

✓ Développement et animation de nombreux **outils de promotion du territoire**, destinés à la fois aux visiteurs mais aussi aux habitants du territoire :

- un **site internet** www.yvetot-normandie.fr pour valoriser notre offre touristique et culturelle, comprenant un agenda en ligne,
- création d'un **agenda hebdomadaire** consultable en ligne et largement diffusé,
- des supports papiers afin de valoriser nos partenaires et le territoire (plan, magazine),
- des réseaux sociaux dynamiques.

🕒 Mise à jour du magazine touristique 2024/2025.

🕒 Travail, en lien avec les sites d'accueil, sur une nouvelle filière porteuse pour le territoire : le **tourisme d'affaires**.

METTRE EN TOURISME L'OFFRE COMMERCIALE, ARTISANALE ET AGRICOLE

BOUTIQUE DE L'OT	FÊTE DU VENTRE
<ul style="list-style-type: none"> • + de 200 références • + 77 % de vente entre 2021 et 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 éditions • 25 producteurs, artisans et commerçants



✓ Organisation, depuis deux ans, en partenariat avec le Plateau de Caux Doudeville-Yerville, d'un **Village Cauchois** au sein de la **Fête du Ventre** et de la **gastronomie normande de Rouen** (deuxième week-end d'octobre) afin de promouvoir nos savoir-faire locaux.

🕒 **Création d'un produit touristique à la journée autour du lin**, en juin 2024, en collaboration avec le Plateau de Caux Doudeville-Yerville : de la culture à la transformation, en passant par l'assiette et l'artisanat...

Aménagement du territoire

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

En 2023, le service urbanisme a instruit :

- ▶ 445 déclarations préalables
- ▶ 202 permis de construire
- ▶ 13 permis d'aménager
- ▶ 37 dossiers liés aux établissements recevant du public
- ▶ 33 enseignes
- ▶ 51 certificats d'urbanisme opérationnel (CUb)
- ▶ 153 certificats d'urbanisme d'information (CUa)
- ▶ 7 permis de démolir

Cela représente un total de 941 dossiers en 2023
soit + 1,2% par rapport à 2022.

	2019	2020	2021	2022	2023
PC	182	205	242	221	202
PA	11	21	27	20	13
Cua	560	198	143	151	153
Cub	77	100	67	79	51
PD	14	12	12	9	7
DP	250	298	394	369	445
E	21	15	42	37	33
AT	33	53	61	44	37
TOTAL	1148	902	988	930	941

PC = Permis de Construire
PA = Permis d'Aménager
CU = Certificat d'Urbanisme
PD = Permis de Démolir

DP = Déclaration Préalable
E = Enseigne
AT = Autorisation de Travaux pour les
Etablissements Recevant du Public

CAUE ET ESPACE INFO ENERGIE

Des permanences avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement sont organisées dans les bureaux de la CCYN deux fois par mois. Il aide à l'amélioration de la qualité architecturale des projets de construction et également à trouver des solutions techniques pour respecter les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire. Un nouveau logiciel de prise de rendez-vous sera mis en place en 2024.

PLANIFICATION

PLUi et RLPi

La première modification du PLUi a été approuvée en avril 2023. Elle visait à :

- Adapter les dispositions réglementaires et une orientation d'aménagement aux spécificités de l'entreprise Linex.
- Déplacer la limite entre les secteurs UA1 et UP, au niveau de la pharmacie sur la commune d'Allouville-Bellefosse.
- Faciliter l'évolution du commerce dans les centres-villes et les centres-bourg.

Les évolutions concernent les 7 communes suivantes : Allouville-Bellefosse, Auzebosc, Croix-Mare, Saint-Martin-de-l'If, Sainte-Marie-des-Champs, Valliquerville, Yvetot.

Deux autres procédures ont été relancées fin 2023 et seront menées sur l'année 2024 :

- Par délibération en date du 21/12/2023, le Conseil communautaire a engagé la révision allégée n°1 du PLUi afin de respecter une décision de justice et reclasser une parcelle actuellement en zone Nb en zone UP2 sur la commune des Hauts de Caux.
- Par arrêté N° 23/446 en date du 08/01/2024, le Président de la Communauté de Communes Yvetot Normandie a engagé la modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour :
 - > Corriger des erreurs matérielles,
 - > Modifier l'écriture de certaines dispositions réglementaires,
 - > Actualiser certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et en ajouter,
 - > Ajuster le règlement graphique,
 - > Mettre à jour les annexes.

MOBILITÉ

Plan de Mobilité Simplifié

Le conseil communautaire a arrêté en 2023 le projet de Plan de Mobilité Simplifié qui présente un diagnostic complet et précis sur le territoire et définit une stratégie cohérente avec les enjeux locaux actuels et futurs. Cette politique est déclinée en plan d'actions de court à long termes. Le document sera approuvé en 2024 suite à consultation des personnes publiques associées et consultation du public. La chargée de mission mobilité assurera le suivi du PDMS et mettra en œuvre les actions sur la mobilité



Les services réguliers de transport public urbain

La gestion du réseau de transport urbain « Vikibus » est organisée par la CCYN. L'entreprise Hangard Autocar assure en tant qu'opérateur l'exploitation du réseau ainsi que la conduite et l'entretien des bus.

Chiffres de fonctionnement du Vikibus pour 2023 :
-> 53 731 validations (en augmentation par rapport à 2022 =51 117 validations).

Dans le cadre du Plan de mobilité, la Communauté de Communes a mené des réflexions sur les services de mobilité à déployer en matière de transport sur son territoire. Un Assistant à Maitrise d'Ouvrage nous a accompagné en 2023 pour préciser l'offre de transport et définir le choix de

mode de gestion du réseau à partir de janvier 2025. Par délibération n°2023_09_11 du 21/09/2023, le Conseil Communautaire a retenu le principe de la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion et l'exploitation des transports publics urbain et à la demande sur le territoire de la CCYN. La consultation a été mise en ligne en décembre 2023.

Expérimentation covoiturage

La Communauté de communes a engagé une expérimentation sur le covoiturage. Depuis avril 2023, les habitants d'Yvetot Normandie bénéficient d'une aide pour leurs déplacements en covoiturage avec l'application Klaxit. Depuis le 15 novembre 2023, l'offre évolue vers l'application BlaBlaCar Daily suite à la fusion des deux structures, afin de proposer une solution globalisée sur tout le territoire. Ce partenariat a été engagé avec la volonté de développer des solutions de mobilité pour les habitants et les entreprises du territoire, et notamment pour faciliter les déplacements domicile-travail.

Données concernées pour la période du 15/04/2023 au 31/12/2023 sur le territoire d'Yvetot Normandie (cumul des données Klaxit jusqu'au 15/11/2023 et des données BlaBlaCar Daily après cette date) :

- total de 3 095 inscrits* avec 521 nouveaux inscrits depuis le lancement
- 7 415 trajets réalisés et 202 000 kms parcourus
- 24,8 tonnes de CO2 économisées depuis le lancement
- 63,5 % de l'enveloppe de 7 000 € consommée (soit 4 445 €)

**Sur BlaBlaCar Daily, un inscrit est un utilisateur ayant entré une adresse de domicile ou de travail sur votre territoire. Sur Klaxit, un inscrit est un utilisateur ayant entré une adresse de domicile ou de travail sur votre territoire OU ayant effectué un trajet occasionnel avec origine ou destination sur votre territoire.*



Le contact au public

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Plusieurs milliers d'usagers sont accueillis chaque année au siège administratif de la Communauté de Communes.

Le service accueil a pour but l'orientation et le premier renseignement du public de la Communauté de Communes. Il oriente le public vers les différents services de la structure.

L'accueil est en contact direct et permanent avec le public, l'ensemble des services et les élus. Il est en relation avec les fournisseurs et les différents acteurs du territoire comme les associations, les écoles...

Le service :

- ▶ accueille le public
- ▶ reçoit, filtre et oriente les appels
- ▶ distribue les sacs de tri pour les habitants d'Yvetot
- ▶ donne les renseignements généraux concernant la REOM et le fonctionnement du ramassage des Ordures Ménagères
- ▶ renseigne sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité.

Le service assure aussi la gestion du courrier (enregistrement, distribution, mise sous pli, affranchissement, retours...).

Il a ainsi la charge :

- ▶ de l'enregistrement informatique du courrier
- ▶ du tri et de la ventilation du courrier dans les services
- ▶ de la mise sous pli et de l'affranchissement
- ▶ de la diffusion des informations par voie d'affichage ou la remise de documentation dans les services
- ▶ de la réception des offres des marchés publics.

Porte d'entrée de la collectivité, le service s'adapte avec réactivité aux changements de fonctionnement de la Communauté de Communes et aux évolutions sociétales de la population.

Accueil physique
8 239 personnes

+ 13,66 % par rapport à 2022

Accueil téléphonique
9 148 personnes

+ 8,15 % par rapport à 2022

Services

FRANCE SERVICES

La structure a été labellisée au 1er janvier 2021.

En 2023, les agents France Services ont traité 1184 dossiers, soit une baisse de 26,3% par rapport à 2022. Cette diminution fait suite à un aménagement du planning d'ouverture pour permettre aux agents France Services de réaliser les tâches administratives liées à l'instruction des dossiers.



France Services a réalisé 1 184 entretiens en 2023.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'informatique est devenue incontournable dans notre quotidien : démarches administratives, emploi, loisirs ... autant de domaines pour lesquels un ordinateur et un accès à internet sont nécessaires. Cependant, beaucoup d'entre nous ne sont pas familiers de ces usages, et/ou ne disposent pas du matériel nécessaire. Face à ce constat, Yvetot Normandie a décidé de mettre en place un Espace Public Numérique pour faciliter l'accès aux outils informatiques et multimédia, à travers des ateliers d'initiation et de perfectionnement.



Atelier mensuel

Environ 1 atelier par mois sur chaque commune



Atelier collectif

(6 personnes maximum)



9 Communes :

Baons-le-Comte, Saint-Martin-de-l'If, Écretteville-les-Baons, Yvetot, Sainte-Marie-des-Champs, Écalles-Alix, Bois-himont, Les Haut-de-caux (Etable), Mesnil-Panneville



13 Thématiques :

Programmées en amont, proposées parfois à deux endroits pour pallier aux indisponibilités éventuelles des usagers



Café du numérique:

Ajout d'un temps d'échange bi-mensuel sur une thématique informatique donnée



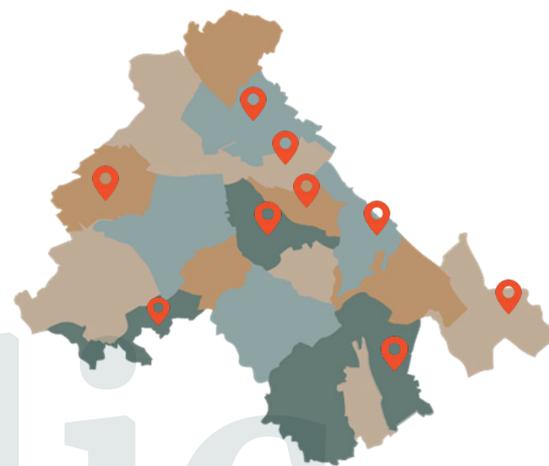
Collecte de mémoire

Projet de collaboration avec le collège A.Camus en vue d'élargir la cible à un public plus jeune et de valoriser le territoire



Education aux médias et à l'information

Projet de collaboration avec la Médiathèque, répondant aux problématiques de vérification de l'information.



ANIMATIONS SÉNIORS

Depuis septembre 2022, Yvetot Normandie développe un programme d'animations seniors riches en activité : loisirs actifs, randonnées, animations culturelles, séances de cinéma, médiation numérique, mobilité et sorties. Ces animations rencontrent un vif succès avec plus de 650 participants.

Collecte de mémoire :

Le programme d'animations seniors 2023 comportait un axe intergénérationnel à travers la mise en place d'une collecte de mémoire sur le thème des métiers des anciens. Ce projet a été réalisé en partenariat avec le collège Albert Camus (classe de 3ème Hanoï encadrée par M. HOUDAN, professeur d'histoire et Mme CHEMIN, professeur de français) et M. TERRY, bénévole yvetotais.

Des interviews (sculpteur, agriculteur, enseignant...) et des visites (musée des Tisserands à Bolbec, Classe des années 50 à Allouville-Bellefosse et la société Cars Hangard) ont été organisés et compilés dans un film d'1h20 projeté au cinéma Les Arches Lumières devant plus de 150 personnes.

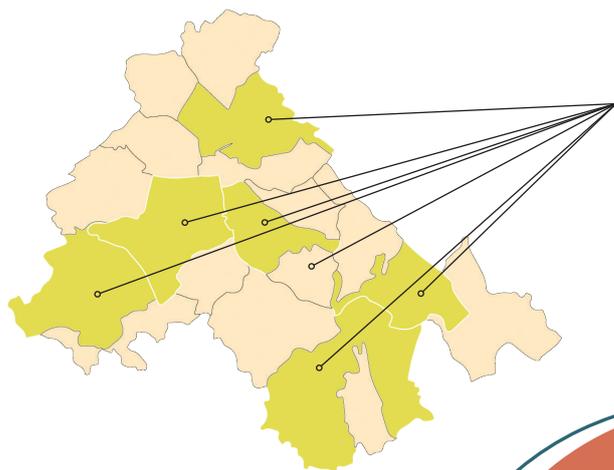


RELAIS PETITE ENFANCE

L'action du RPE

Animées par des éducatrices de jeunes enfants et une infirmière puéricultrice, certaines activités voient également l'intervention de bibliothécaires de la Médiathèque et de professeurs du Conservatoire de musique.

Motricité, éveil musical, peinture, manipulations, lecture, etc, sont autant d'activités qui contribuent à l'éveil et à la socialisation des enfants, et permettent des échanges professionnels entre les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile.



Maillage territorial

Des ateliers d'éveil sont proposés aux professionnels de l'accueil individuel avec les enfants qu'ils accueillent dans les locaux du RPE d'Yvetot ainsi qu'en itinérance dans cinq autres communes du territoire.

Les temps collectifs sont proposés dans les communes d'Allouville-Bellefosse, Croix-Mare, Les-Hauts-de-Caux, Saint-Martin de l'If, Valliquerville et Yvetot, et permettent d'étendre l'action du service sur le territoire. Au total, ce sont actuellement plus d'une cinquantaine d'assistants maternels qui participent ainsi aux ateliers déployés, pour plus de 150 enfants par an.

Ateliers

- ▶ 267 ateliers à Yvetot et sur les 5 sites d'itinérance
- ▶ 54 professionnels aux ateliers
- ▶ 163 enfants ont participé aux ateliers
- ▶ 2798 participations aux ateliers

L'offre d'accueil sur le secteur

- ▶ 212 Assistantes Maternelles agréées sur le territoire
- ▶ 6 Maisons d'Assistants Maternelles, 20 Assistantes Maternelles
- ▶ 3 Micro-Crèches
- ▶ 1 Etablissement public d'accueil collectif du jeune enfant

Formations

- ▶ 5 formations (10 samedis)
- ▶ 31 participantes différentes
- ▶ 41 participations au total

Séances d'analyse de la pratique professionnelle

- ▶ 6 séances
- ▶ 10 personnes

Permanences

- ▶ 178 assistantes maternelles ont bénéficié de renseignements individuels
- ▶ 325 contacts avec les professionnels de l'accueil individuel
- ▶ 129 familles ont bénéficié d'entretien individuel
- ▶ 186 demandes d'information de la part des familles

Réunions de professionnalisation

- ▶ 4 réunions
- ▶ 21 participantes différentes
- ▶ 39 participations

Le Jardin des Petits

Action culturelle et sportive

MEDIATHEQUE



2023, troisième et dernière année du Contrat Territoire-Lecture

Le Contrat Territoire Lecture signé en 2021 avec la DRAC Normandie et le Département de Seine-Maritime s'est achevé à la fin de l'année 2023. Les trois axes de travail étaient :

1. Maillage du territoire,
2. Vers une médiathèque troisième lieu,
3. Accessibilité.

Comme les années précédentes, l'équipe de la Médiathèque et ses partenaires ont créé du lien sur le territoire à travers les thématiques de la Petite enfance et de la mise en réseau des bibliothèques. Par exemple, des suites de la formation « Bébés à la Page », les lectures « P'tits Renards » se sont développées sur le territoire. Le partage de compétences était également au rendez-vous avec la poursuite de l'informatisation de la Médiathèque Françoise Dolto (Saint-Martin-de-l'If), et l'itinérance de certains rendez-vous d'action culturelle (spectacles, théâtre d'ombres, journée Poétobus et Facteurs de poèmes...).

Dans une dynamique de troisième lieu, les actions autour du jeu et du numérique se sont multipliées, nourrissant par là même les partenariats entre bibliothèques, Espace Public Numérique et associations. Ainsi les ateliers sur l'Education aux médias et à l'information ont-ils été repensés pour évoluer, tandis que les rendez-vous « D'entrée de jeux » de la Médiathèque se sont pérennisés.

Enfin, pour l'axe sur l'accessibilité et les actions en direction des publics éloignés de la lecture ou empêchés d'y accéder, la Médiathèque intercommunale a poursuivi son travail sur les DYS (spectacle, développement du fonds accessible, intervention auprès des enseignants...). Elle a également construit son projet de fonds « Facile à Lire » en installant un espace à la Médiathèque Guy de Maupassant et en initiant les partenariats pour le faire connaître et le rendre accessible.

En 2023, le montant des actions engagées dans le cadre du CTL s'est élevé à 26 166 € dont 50% ont été financés par la DRAC. Ce ne sont pas moins de 941 personnes qui ont été touchées au travers des 24 actions menées.

Le bilan global du CTL sera présenté à la rentrée de septembre 2024 à la suite des derniers comités techniques et de pilotage.

Action culturelle, accueils de groupes et partenariats

La Médiathèque intercommunale a pour vocation l'accès pour tous à la culture ; elle favorise ainsi la diversité culturelle et stimule l'imagination.

En 2023, la Médiathèque a accueilli ou proposé à la Médiathèque Guy de Maupassant, l'Assembley ou sur le territoire, 65 rendez-vous pour petits et grands : des spectacles, des rencontres d'auteurs, des lectures, des ateliers créatifs, des concerts. Elle a organisé un temps fort autour d'Annie Ernaux avec une exposition de photographie, une rencontre avec la photographe et une adaptation théâtrale de La Place.

Les rendez-vous annuels n'ont pas été manqués : Nuits de la lecture, Terres de Paroles, journée mondiale des DYS...

Ceci, sans oublier les rendez-vous réguliers animés par les bibliothécaires : « P'tits Pyjamas », « P'tits Bézots », « Faites une Parenthèse », « Fondus du Japon », « D'entrée de jeux » et « Dans vos playlists : le club écoute », nouveau en 2023.

Parallèlement, l'équipe de la Médiathèque a accueilli près de 1 350 élèves de la Communauté de Communes, de la maternelle à la 6ème, soit 61 classes venues jusqu'à 3 fois dans l'année. Cela a représenté 101 accueils, dont une partie autour des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Enfin, la Médiathèque a accueilli d'autres groupes et est intervenue hors-les-murs sur certains partenariats : dispositif CLAS, Relai Petite Enfance, Multi-Accueil Collectif, Protection Maternelle et Infantile, Centre Médico-Social...

La Médiathèque en chiffres

Inscriptions

En 2023, on comptait 4 120 inscrits à la Médiathèque intercommunale dont 898 nouveaux inscrits, soit 15 % de la population Yvetot Normandie.

65,85 % de ces inscriptions concernaient des femmes et 34,15 % des hommes.

Prêts

Le nombre de prêts est également un indicateur intéressant d'utilisation des collections de la Médiathèque :

- 108 716 prêts de livres,
- 4 357 prêts de revues et journaux,
- 14 658 prêts de CD,
- 18 752 prêts de DVD,
- 1 623 prêts de livres-audio.

Acquisitions

Le budget d'acquisition de documents s'élevait à 60 000 € dont :

- 10 000 € pour les DVD,
- 7 500 € pour les CD,
- 6 555 € pour les revues imprimées,
- 34 745 € pour les livres imprimés.

Grâce à la convention mise en place en 2022 avec le Département, les usagers de la Médiathèque intercommunale accèdent encore aujourd'hui aux ressources numériques proposées par la Médiathèque départementale de Seine-Maritime : presse en ligne, cinéma, musique, autoformation...

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE



Un établissement ancré sur le territoire

Le Conservatoire participe à l'activité culturelle de la Communauté de Communes Yvetot Normandie dont il est un élément moteur : la diffusion et la création sont des composantes du projet d'établissement étroitement associées aux missions pédagogiques dont elles constituent à la fois des résultantes et des moyens.

Au-delà de sa large gamme d'enseignements et d'activités dispensées, avec des cours adaptés à tous les âges et à tous les niveaux, les équipes du Conservatoire participent au rayonnement de l'action culturelle sur toutes les communes du territoire et alentours.

81 manifestations assurées par le conservatoire sur l'année 2023/2024 dont **37 au Conservatoire** :



31 dans les communes du territoire Yvetot Normandie



13 hors CCYN

- ▶ Bec Hellouin
- ▶ Honfleur
- ▶ Caudebec en caux (2 concerts)
- ▶ Barentin
- ▶ Canteleu
- ▶ Notre dame de Gravenchon
- ▶ Coutances (2 concerts)
- ▶ Paluel
- ▶ Pont Audemer
- ▶ Darnétal
- ▶ Maromme



Le Concert des professeurs

Moment toujours très apprécié des parents et des élèves, le concert des professeurs permet de mettre en lumière les qualités artistiques des enseignants du conservatoire.

Cette année encore, le programme proposé était riche et varié, allant de la musique classique à la musique contemporaine en passant par la musique de jazz.

2023

21

JANVIER

Animations scolaires

Comme tous les ans, le conservatoire et la médiathèque ont accueilli des élèves des écoles élémentaires du territoire et leur ont proposé une animation d'une heure dans chacun des deux établissements.

Concerts de fin d'année



Handicap

Dans le cadre de son projet d'établissement, le conservatoire a mis en place des partenariats avec les différents établissements spécialisés pour les personnes en situation de handicap (IME, IMPro, Atelier de jour du CCAS, le Bercail Saint Denis ...).



449 élèves
inscrits en
2023

Jumelage avec Hemmingen, Allemagne

Depuis 1957, date de la création de la Communauté Economique Européenne, les échanges internationaux figurent parmi les vecteurs essentiels de la communication entre les peuples. Les favoriser permet d'aider à mieux connaître et comprendre les autres et concourt aussi au rayonnement international de notre collectivité.

Ainsi des liens d'amitié ont été créés en 1967 avec Hemmingen en Allemagne qui ne possédait pas encore d'école de musique. A sa création en 1985, les deux écoles se sont immédiatement et naturellement jumelées et ont tissé, année après année, des liens d'amitié très forts en se rendant tour à tour dans la commune jumelée.

Depuis 39 ans maintenant, au-delà des différences de langue et de culture, des centaines de jeunes, allemands et français, ont construit l'Europe à leur façon en utilisant un langage universel : la Musique.



Saison musicale

Pour la période septembre 2022 - juin 2023, 4 concerts ont été proposés

- Samedi 15 octobre 2022 « **K-Rumba** », un concert sur des musiques de jeux vidéo. Ce groupe composé de Laurent TERRIE (flûtes), Romain GREFFE (claviers), Mathieu TANQUEREL (basse), Damien TRAIN (batterie) et Cédric VINCENT (percussions) a ouvert la Saison musicale 2022-2023 du conservatoire de musique.
- Samedi 3 décembre 2022 « **GUITARE ET VIOLON** » au Conservatoire, avec les classes Guitare et Violon en 1ère partie.
- Samedi 4 février 2023 « **Musique Baroque** » au Conservatoire, avec la classe de Hautbois en 1ère partie.
- Samedi 1er avril 2023 « **Elles** » au Conservatoire, avec les classes de Musique actuelles, Colorado, et Chorale Jazz en 1ère partie.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE YVETOT NORMANDIE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE YVETOT NORMANDIE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE YVETOT NORMANDIE

CONCERT DES PROFESSEURS
Espace Les Vikings
SAMEDI 28/01
18 h 30
Espace Les Vikings, rue P. de Coubertin à Yvetot
Informations : Conservatoire Yvetot Normandie
13 rue Pierre de Coubertin, 76190 YVETOT
Tél : 02 35 95 82 72

CONCERT SAISON MUSICALE
Musique baroque
SAMEDI 4/02
18 h 30
Conservatoire Yvetot Normandie
13 rue Pierre de Coubertin, 76190 YVETOT
Tél : 02 35 95 82 72

CONCERT SAISON MUSICALE
Groupe "ELLES"
SAMEDI 1/04
18 h 30
Conservatoire Yvetot Normandie
13 rue Pierre de Coubertin, 76190 YVETOT
Tél : 02 35 95 82 72

Entrée libre

Tarifs
Plein = 6 €
Etudiant et
18 ans = 3,5 €
Elève = 3 €

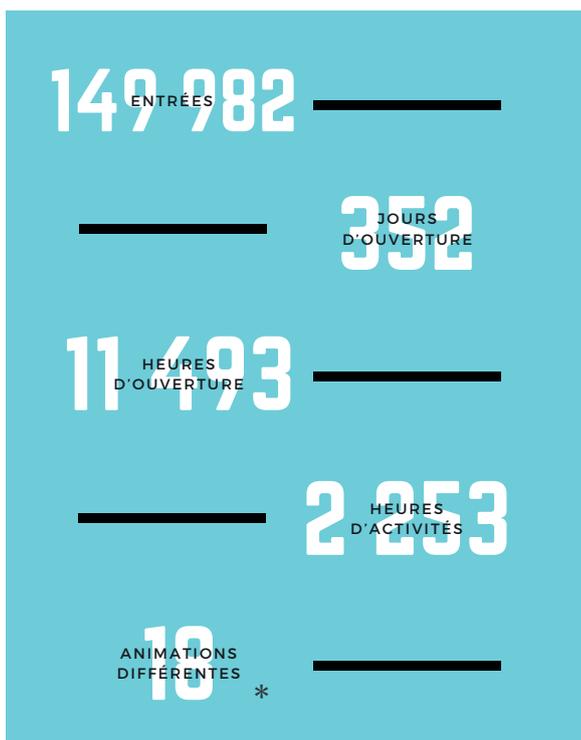
Tarifs
Plein = 6 €
Etudiant et
18 ans = 3,5 €
Elève = 3 €

YVETOT NORMANDIE

LE CENTRE AQUATIQUE



Le centre aquatique E'caux Bulles propose 4 bassins (nage, apprentissage, ludique et pateaugoire), un espace de remise en forme et détente (jacuzzi, sauna, hamman, solarium) ainsi qu'un toboggan extérieur.



Données chiffrées

Répartition des entrées :

- Baigneurs : 45 %
- Activités : 6 %
- Balnéo : 3 %
- Abonnements : 19 %
- Scolaires : 20 %
- Clubs : 8 %

*(course pentagliss, structures gonflables, fête des mères, p'tit déj...)



Travaux

- Réfection des casiers
- Nouvelles machines cardio
- Réfection de la douche PMR
- Réfection des bancs du sauna

Gestion des déchets

La collecte et l'élimination des déchets ménagers font partie des compétences d'Yvetot Normandie depuis sa création en 2022. Jusqu'en 2016, la CCYN assurait la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 14 communes qui la composaient.

Au 1er janvier 2017, la CCYN a été impactée par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a fait évoluer son périmètre passant de 14 à 20 communes. Suite à la fusion de 2 communes, la CCYN est désormais composée de 19 communes.

- Allouville-Bellefosse
- Auzebosc
- Baons-le-Comte
- Bois-Himont
- Carville-la-Folletière
- Croix-Mare
- Ecalles-Alix
- Ecretteville-les-Baons
- Hautot-le-Vatois
- Hautot-Saint-Sulpice
- Hauts-de-Caux
- Mesnil-Panneville
- Rocquefort
- Saint-Clair-sur-les-Monts
- Sainte-Marie-des-Champs
- Saint-Martin-de-l'If
- Touffreville-la-Corbeline
- Valliquerville
- Yvetot

Il s'agit d'un milieu semi-urbain : 26 943 habitants (population totale en vigueur au 1er janvier 2024).

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les équipements

La CCYN dispose de cinq Bennes à Ordures Ménagères (BOM) bi compartimentées (2/3 Ordures Ménagères et 1/3 Collecte Sélective). Quatre de ces BOM sont utilisées en permanence car elles permettent une collecte simultanée et séparée des ordures ménagères (OM) avec la collecte sélective (CS). La benne la plus ancienne est utilisée occasionnellement. Elle permet d'assurer une collecte en cas de problèmes techniques ou lors des reports de tournée.

Les particuliers

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, la CCYN a équipé tous les usagers de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères. Cette dotation respecte un certain nombre de critères. Le volume du bac est proportionnel au nombre de personnes composant le foyer ainsi qu'à la fréquence de collecte. Les conteneurs sont attribués de la façon suivante :



Collecte de type C1 (une collecte par semaine) :

- 1 à 2 personnes : 120 litres
- 3 à 5 personnes : 180 litres
- 6 à 7 personnes : 240 litres
- 8 personnes et plus : 340 litres

Collecte de type C2 (deux collectes par semaine) :

- 1 à 5 personnes : 120 litres
- 6 à 8 personnes : 180 litres
- 9 personnes et plus : 240 litres

Les habitats collectifs

Le volume des bacs est fonction du nombre de logements et il est ajusté à la production de déchets de l'immeuble.

Les professionnels

Le volume du conteneur est adapté au cas par cas en fonction de la quantité de déchets.

La collecte

La Communauté de Communes assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en régie sur 19 communes avec quatre équipes comptant au total 9 agents. La fréquence de collecte varie en fonction du milieu : urbain ou rural.

La ville d'Yvetot, possède des collectes de type C2 ou C1 (2 ou 1 collecte par semaine). Seul le centre-ville et les habitats collectifs d'Yvetot conservent deux ramassages.

Les 18 autres communes sont collectées une fois par semaine.



Le ramassage est effectué par quatre équipes composées chacune d'un chauffeur avec un ou deux agents de collecte. Cela permet d'assurer des collectes simultanées sur Yvetot et les autres communes.

Les déchets ménagers assimilés

Il s'agit de déchets qui ne sont pas produits par les ménages mais qui sont, par leur nature et leur mode d'élimination, assimilables à des déchets ménagers. Sur le territoire de la CCYN, la production de déchets ménagers assimilés est importante notamment avec les commerçants, les artisans, les administrations, les cantines, les établissements scolaires, les établissements hospitaliers...

Tous ces producteurs de déchets ménagers assimilés bénéficient de la collecte en porte à porte. La collecte des professionnels est intégrée dans les circuits classiques de ramassage des ordures ménagères. Ils bénéficient d'une ou de deux collectes hebdomadaires.

Certains commerçants sont ramassés trois fois par semaine sans que cette collecte modifie les circuits de ramassages existants et sans qu'une tournée spécifique ne soit créée.



Le transport et le traitement des Ordures Ménagères

Pour toutes les communes à l'exception des communes d'Ecalles Alix et de Rocquefort, les camions sont vidés sur le quai de transfert situé sur la commune de Touffreville-la-Corbeline.

Chaque arrivage est pesé puis vidé en gravitaire dans une benne de très grand volume. Afin de limiter les coûts de transport, l'enlèvement s'effectue en semi-remorque et les déchets sont acheminés à la filière d'élimination.



Le Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire (SEVEDE) assure le transport depuis Yvetot et le traitement des ordures ménagères.

Les déchets ménagers sont ensuite incinérés avec valorisation énergétique à l'usine d'incinération du SEVEDE de Saint Jean de Folleville qui respecte les dernières normes de rejets.

Le SEVEDE a confié la gestion du quai de transfert à la société BAUDELET ENVIRONNEMENT. Le transport des ordures ménagères est effectué par la société MAUFREY.

Pour les communes d'Ecalles Alix et de Rocquefort, le camion est vidé sur l'Usine de Méthanisation du SMITVAD située à Brametot et exploitée par la société VALORCAUX.

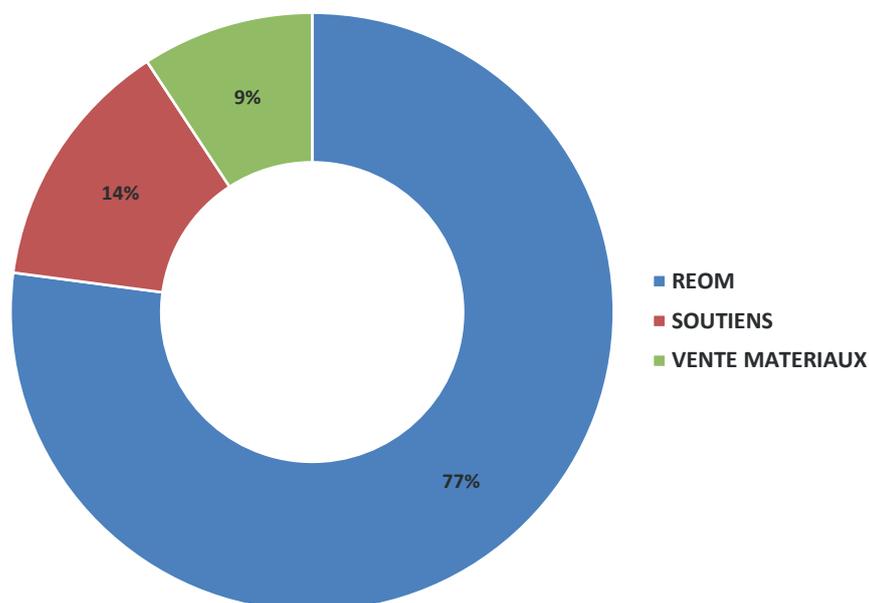
Les tonnages

La collecte pour l'année 2023 a été de 6 056 tonnes (OM et refus de tri) soit une moyenne de 225 kg d'ordures ménagères par habitant et par an.

Le tonnage global est en diminution de 1% entre 2022 et 2023.

La quantité par an et par habitant est également en diminution avec -0,7% par rapport à 2022

6 056
tonnes
(OM + refus de tri)



LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE



La CCYN pratique une collecte sélective multi-matériaux en porte à porte. Les déchets ainsi recyclés sont les bouteilles et flacons plastiques, les boîtes et emballages en carton, les briques alimentaires, les papiers, les boîtes de conserve et de boisson, les barquettes aluminium ainsi que les bidons alimentaires et les aérosols.

Depuis 2016, la CCYN pratique l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers sans distinction. Ainsi, tous les emballages plastiques se trient.

Les équipements

La CCYN a mis en place deux modes de collecte pour les matériaux recyclables :

- Les habitats individuels et les professionnels sont dotés en sacs plastiques jaunes de 50 Litres. Ces sacs sont disponibles dans les mairies correspondant au lieu de domiciliation de l'utilisateur et dans les locaux de la CCYN pour les Yvetotais.
- Les habitats collectifs et certains professionnels générant beaucoup d'emballages recyclables disposent de bacs à couvercle jaune.

La CCYN possède des autocollants « erreur de tri » et « absence de tri » permettant de sensibiliser la population à la collecte sélective.

Lorsqu'une anomalie est détectée lors du ramassage, les déchets non conformes sont laissés sur place avec un autocollant. Un numéro de téléphone est alors disponible pour contacter l'animateur du tri de la CCYN afin de répondre à toutes les questions relatives au tri des déchets.

Il existe quelques Points d'Apport Volontaire (PAV) permettant de compléter la collecte sélective en porte à porte :

- Des bacs à couvercle jaune pour récupérer les emballages recyclables sur les déchetteries de Touffreville la Corbeline et de Croix Mare.
 - Une benne de 15 m3 pour les papiers sur la déchetterie de Touffreville la Corbeline.
- Ces produits recyclables ainsi que ceux issus de la collecte en porte à porte sont envoyés dans un centre de tri.

La collecte

La collecte sélective a lieu pour tous les habitants une seule fois par semaine. Pour les secteurs d'Yvetot bénéficiant de deux ramassages par semaine, les emballages recyclables sont collectés lors du deuxième jour avec les ordures ménagères.

Les communes rurales ainsi que les secteurs d'Yvetot concernés par la collecte unique bénéficient d'un ramassage simultané, ordures ménagères et emballages recyclables, grâce aux bennes bi-compartmentées. La collecte sélective étant toujours ramassée simultanément avec les ordures ménagères, les temps des tournées sont identiques aux temps de collecte des ordures ménagères.

La benne à papier est collectée une à deux fois par mois. Le gardien de la déchetterie déclenche l'enlèvement du contenu des conteneurs en fonction de leur taux de remplissage.



Les filières de recyclage

Les matériaux recyclables issus de la collecte en porte à porte suivent le même parcours que les ordures ménagères vers le quai de transfert.

Une fois regroupée, la collecte sélective est envoyée vers un centre de tri afin d'extraire les différents produits : plastiques, papiers, cartons et métaux.

Les erreurs de tri sont également séparées afin d'être renvoyées à l'usine d'incinération avec les ordures ménagères.

Pendant le premier semestre de l'année 2023, les prestations de transport des matériaux recyclables du quai de transfert au centre de tri ainsi que le tri et le conditionnement ont été effectués par la société VEOLIA Propreté avec le centre de tri situé au Havre. A partir du 1er juillet 2023, ces prestations ont été confiées à la société PAPREC avec le centre de tri situé à Guichainville.

Filières de VALORISATION MATIERE des déchets recyclables de la CCYN	
Types de Déchets	Filières
Cartons fins	REVIPAC
Briques alimentaires	REVIPAC
Papiers	UPM GmbH
Acier	ARCELOR MITTAL
Aluminium	REGEAL AFFIMET
Plastiques	VALORPLAST ET CITEO

Après leur tri et leur conditionnement, les différents flux de matériaux sont transportés en partenariat avec l'éco-organisme ADELPHÉ vers leur filière de recyclage.



Les tonnages

Les emballages recyclables ramassés lors de la collecte par les BOM sont déposés au quai de transfert. Il s'agit de la Collecte Sélective brute.

Ces emballages recyclables sont ensuite transportés vers un centre de tri où chaque matériau recyclable est séparé. Les produits indésirables ne pouvant être recyclés constituent les refus. Après leur tri, les matériaux recyclables issus du centre représentent la Collecte Sélective nette.

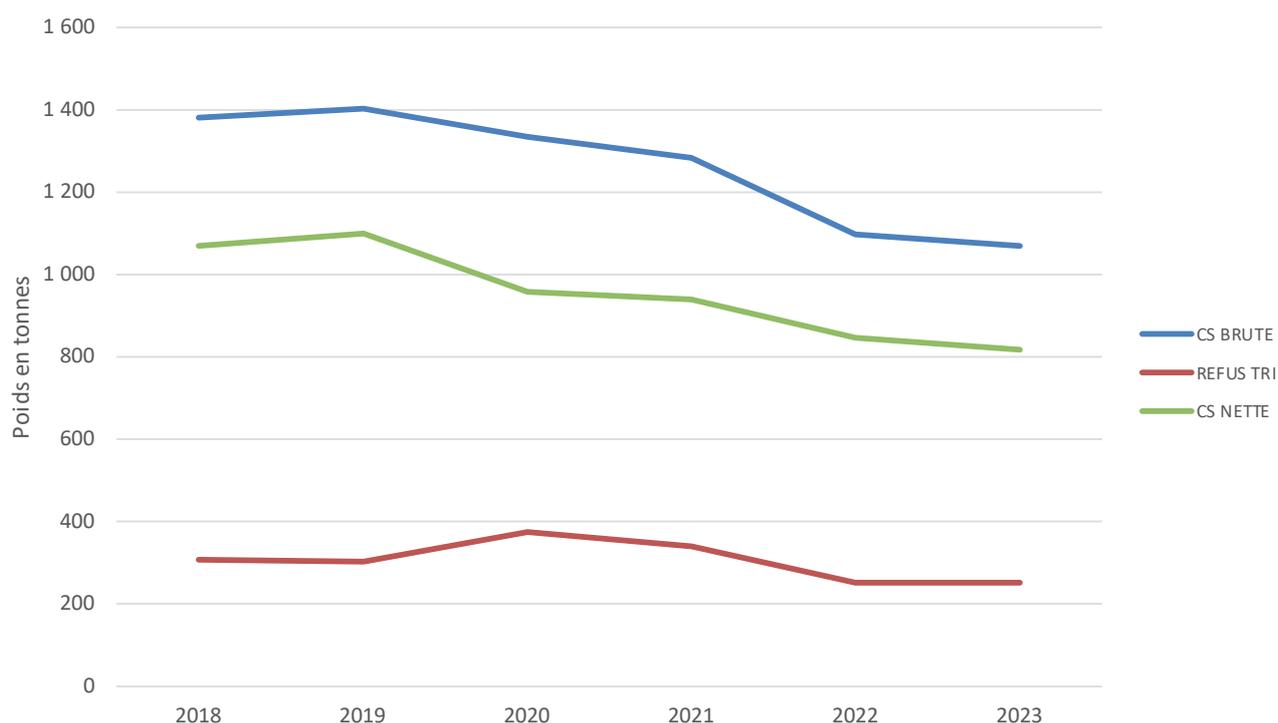
La Collecte Sélective brute pour l'année 2023 s'élève à 1 070 tonnes soit une diminution d'environ 3% du tonnage par rapport à l'année 2022. Le taux de refus de tri est stable avec une moyenne de 23.6% en 2023 (23% en 2022) soit 252 tonnes.

Le tonnage de la Collecte Sélective nette a diminué d'environ 3% par rapport à 2022 ce qui fait un total pour 2023 de 818 tonnes soit environ 30,4 kg/an/habitant (31,3 kg par an par habitant en 2022).

Depuis 4 ans, il est observé une baisse du tonnage d'emballages recyclables collectés.

Les matériaux recyclables issus de la collecte sélective se répartissent selon les flux suivants :

Evolution de la collecte sélective en porte à porte



LA COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE



Les équipements

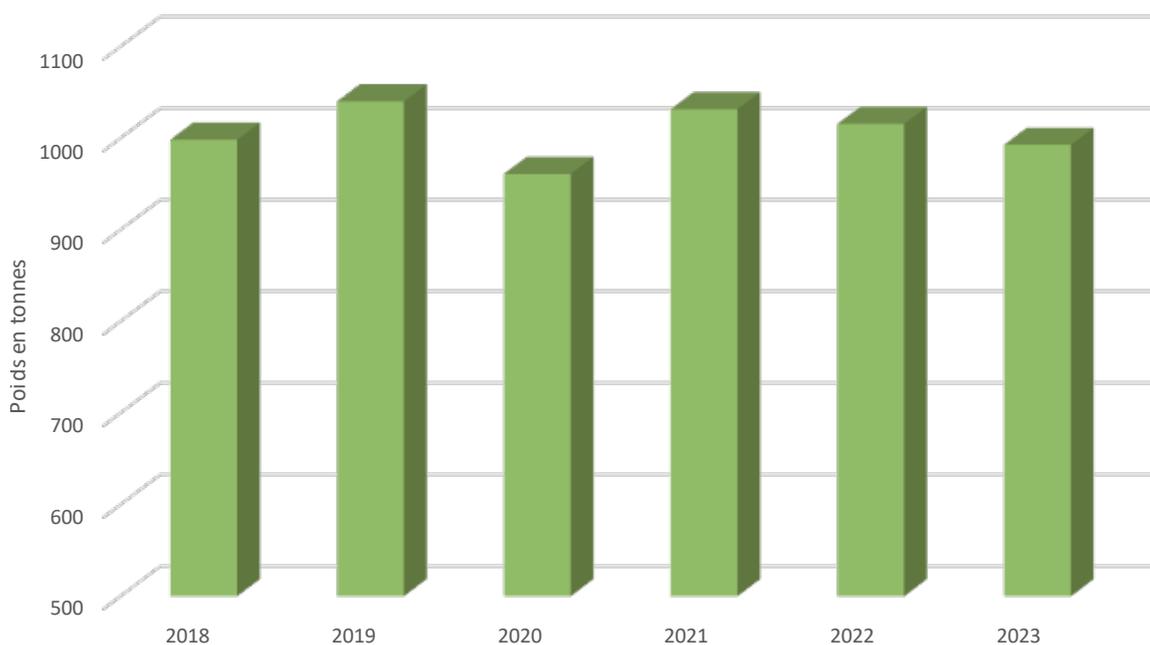
Pour la collecte du verre, la CCYN dispose de 89 Points d'Apport Volontaire soit une colonne à verre pour environ 300 habitants. 35 colonnes sont réparties sur la ville d'Yvetot, 48 sur les communes rurales et 6 sur les déchetteries. Il s'agit de colonnes insonorisées d'une contenance de 4 m³.

La collecte

Les tournées sont réalisées en moyenne tous les dix jours et les colonnes sont vidées en fonction de leur taux de remplissage.

Le verre collecté sur le territoire de la CCYN dans les Points d'Apport Volontaire est directement transporté par le collecteur MINERIS jusqu'à la société Occidental Sea Glass située à Saint Vigor d'Ymonville afin d'être recyclé en calcin, matière ensuite rachetée par les verreries.

Les tonnages



Le tonnage total collecté sur l'année 2023 représente 993 tonnes soit une diminution d'environ 2% par rapport à 2022. En moyenne, en 2023, la collecte de verre était de 36,8 kg par an et par habitant (37,5 kg/an/hbt en 2022).

LA COLLECTE DES TEXTILES EN APPORT VOLONTAIRE

En complément au tri des textiles réalisé sur les déchetteries, la CCYN a déployé cette collecte sur le territoire intercommunal. Le parc de conteneurs textiles représente 18 points d'apport volontaire répartis sur la CCYN.

Le ramassage est réalisé une fois par semaine par l'association VET NET. Les textiles ainsi collectés font l'objet d'un réemploi, d'un recyclage ou d'une valorisation énergétique. Les textiles issus des points d'apport volontaire et des déchetteries représentent 102 tonnes en 2023 soit une diminution de 8% par rapport à 2022 (111 tonnes en 2022).

LES DÉCHETTERIES

Les équipements

La CCYN possède deux déchetteries : le site de Touffreville la Corbeline et le site de Croix Mare qui a été intégré à la CCYN au 1er janvier 2018.

Les déchetteries acceptent les déchets ne pouvant pas être collectés en porte à porte ou mélangés aux ordures ménagères. Les usagers peuvent y apporter : Déchets verts, déchets bois, incinérables, polystyrène, encombrants, Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA), terre, gravats, ferrailles, cartons, Déchets Diffus Spécifiques (DDS), huile alimentaire, Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (D3E), batteries, piles, lampes à économie d'énergie, textiles, huiles de vidange et bouteilles en verre.

Sont refusés sur les déchetteries les Ordures Ménagères, les Déchets d'Activité de Soins, les médicaments, l'amiante, les déchets industriels, les pneus et les pièces de véhicules.

Afin de permettre à tous d'apporter des déchets sans que l'encombrement des bennes soit trop rapide, les dépôts sont limités à 3 m³ par semaine pour tous les déchets sauf pour les gravats à 3 m³ par mois.

Les déchetteries sont accessibles à tous les particuliers et commerçants résidant sur l'une des 19 communes de la CCYN. Il n'y a pas de carte d'accès mais les gardiens peuvent être amenés à demander aux usagers un justificatif de domicile. Seuls les véhicules d'un poids total inférieur à 3,5 tonnes sont autorisés à pénétrer sur les déchetteries. Un règlement intérieur explique toutes les modalités d'accès ainsi que les consignes de dépôt et de tri.

[La déchetterie de Touffreville la Corbeline :](#)



Elle est située sur la route d'Yvetot (RD37) à Touffreville la Corbeline.

La déchetterie de Croix Mare :

Elle est située sur la route du Hameau Yvelin à Croix Mare.



Le fonctionnement

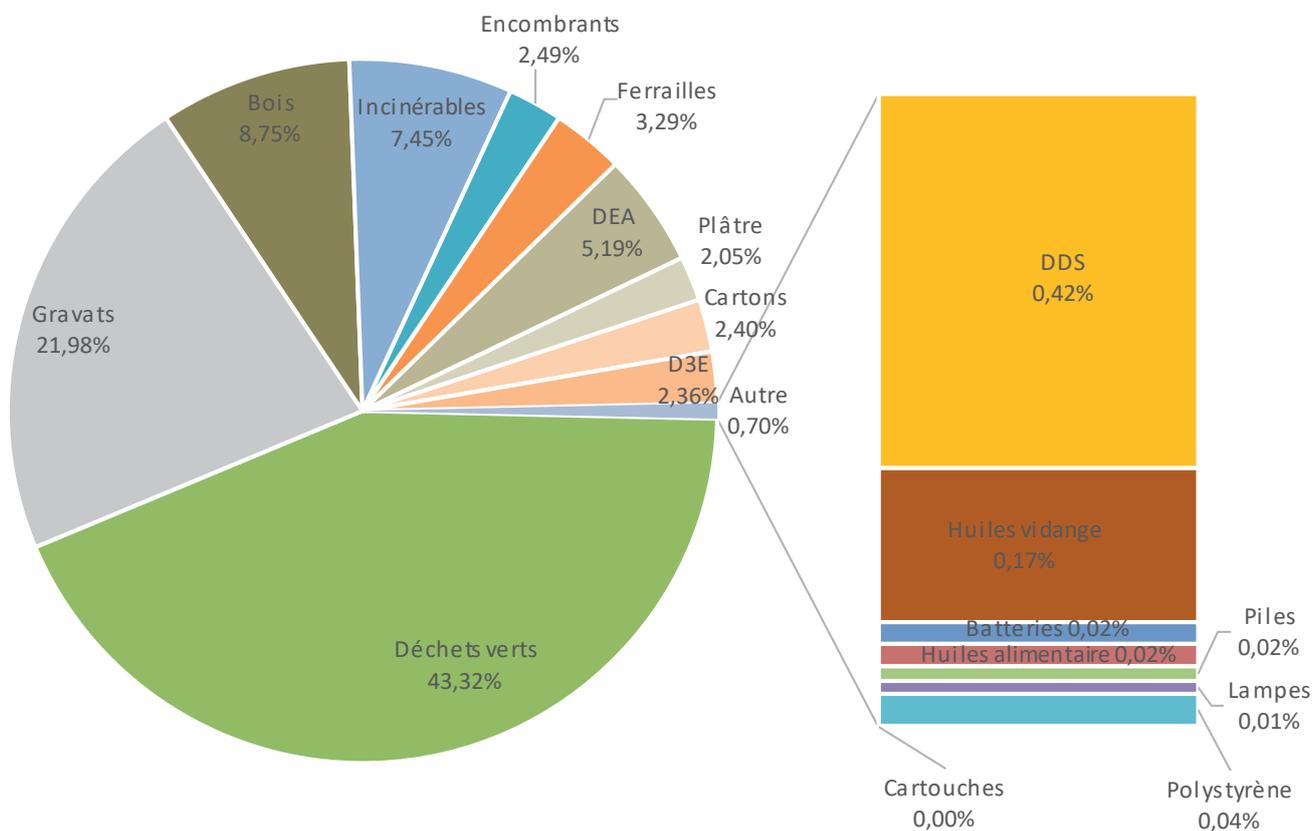
La gestion et l'exploitation des déchetteries sont effectuées en régie par la CCYN avec une équipe de 5 agents. Les prestations de transport et le traitement des déchets sont confiés à plusieurs entreprises spécialisées.

Les tonnages

En 2023, la déchetterie de Touffreville la Corbeline a réceptionné 8 064 tonnes de déchets. Les apports sont en forte augmentation d'environ 12% entre 2022 et 2023 (7183 t en 2022) s'expliquant par une progression de 17% des déchets verts et de 15% des gravats.

En 2023, la déchetterie de Croix Mare a réceptionné 1 929 tonnes de déchets. Les apports sont en forte augmentation d'environ 12% entre 2022 et 2023 (1700 t en 2022) s'expliquant par une progression de 9% des déchets verts et de 26% des gravats.

Répartition des déchets issus des déchetteries



Pendant toute l'année 2023, les déchetteries de la CCYN ont permis le recyclage, la valorisation et le traitement de 9 993 tonnes de déchets soit environ 371 kg par an et par habitant.

On observe une forte augmentation du tonnage d'environ 12,5% sur les déchetteries entre 2022 et 2023 (8 883 t en 2022). Ainsi, la production par an et par habitant est passée de 328 kg en 2022 à 371 kg en 2023 soit une augmentation d'environ 13%.

Le traitement

Pour chaque catégorie de déchet, la CCYN dispose d'une filière d'élimination :

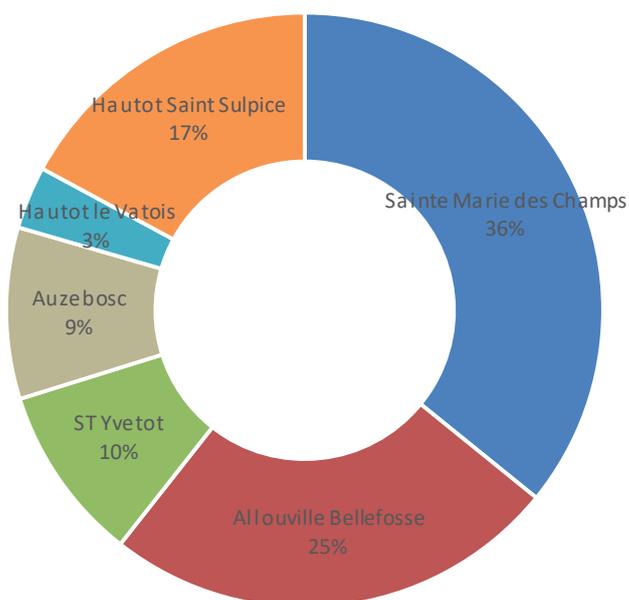
DECHETS	TRAITEMENT	ENTREPRISE
Déchets verts	Méthanisation et valorisation énergétique	Collecti'vert
Déchets bois	Recyclage et valorisation énergétique	Collecti'vert
Encombrants	Installation de stockage	Ipodec
Incinérables	Valorisation énergétique	SEVEDE
Gravats	Valorisation matière et remblai	Collecti'vert
Ferrailles	Recyclage	Ipodec
Cartons	Recyclage	Ipodec
D3E	Valorisation	Ecologic
Textiles	Réemploi et recyclage	Association Vet Net
DDS et radiographies	Valorisation énergétique et traitement spécifique	Chimirec
Batteries	Recyclage	Ipodec
Piles	Recyclage	Corépîle
Lampes économie énergie	Recyclage et régénération	Récylum
Huiles de vidange	Régénération	Eco Huile
Huiles alimentaires	Recyclage	Chimirec
Cartouches d'encre	Recyclage et valorisation énergétique	Printerre
DEA	Recyclage et valorisation énergétique	Eco-mobilier
Polystyrène	Recyclage	Naturaulin
Vélo	Réutilisation	La Bicyclerie
Plâtre	Recyclage	Ipodec

LES PLATEFORMES DE DÉCHETS VERTS

Certaines communes sont équipées de plateformes de déchets verts. Les communes concernées sont : Allouville Bellefosse, Azebosc, Hautot le Vatois, Hautot Saint Sulpice et Sainte Marie des Champs. Ces structures n'acceptent que les branchages et les pelouses des particuliers.

La CCYN pratique aussi l'enlèvement des déchets verts pour les services techniques (ST) de la ville d'Yvetot.

Répartition des déchets verts sur les plateformes



Les déchets verts collectés sur les plateformes en 2023 représentent 4 263 tonnes soit une augmentation d'environ 5% par rapport à 2022 (4 064 t en 2022).

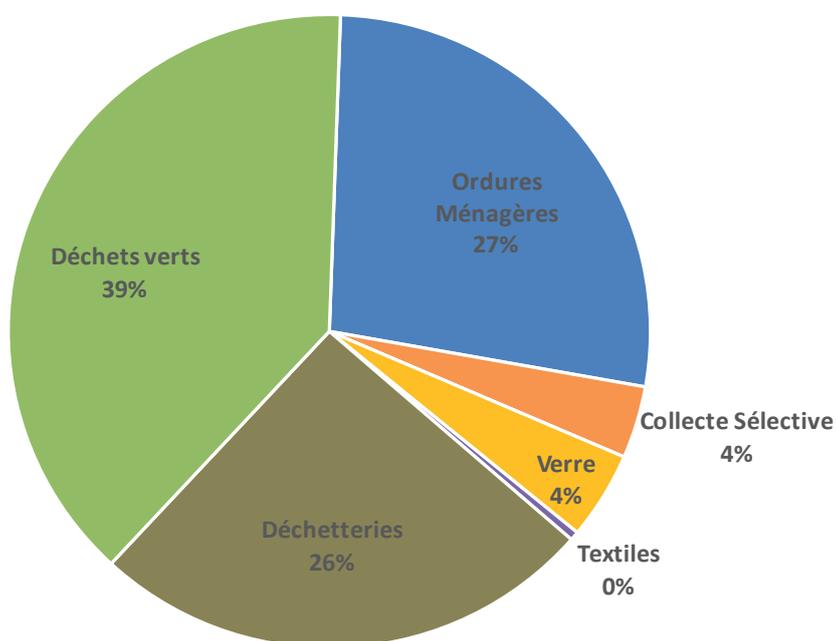
Le total de déchets verts collectés en 2023 sur notre territoire, déchetteries et plateformes, s'élève à 8 592 tonnes soit une augmentation d'environ 10% par rapport à 2022 (7 822 t en 2022).

La production de déchets verts totale par an et par habitant est de 319 kg en 2023.

RÉCAPITULATIF DES TONNAGES

Les services de la CCYN ont permis pendant l'année 2023 la collecte et le traitement de 22 223 tonnes de déchets ménagers et assimilés soit environ 825 kg/an/habitant.

Le tonnage global a augmenté d'environ 6% entre 2022 et 2023. La quantité générée par an et par habitant en 2023 a également augmenté d'environ 6% (778 kg en 2022).



LES INDICATEURS FINANCIERS

Le budget Ordures Ménagères doit s'équilibrer en dépenses et en recettes. Il s'agit d'un budget annexe qui ne peut pas recevoir de subvention d'équilibre du budget principal. En 2023, le budget du service ordures ménagères était réparti de la façon suivante :

- Dépenses de fonctionnement réalisées : 3 495 176,69 € TTC
- Recettes de fonctionnement réalisées : 4 522 911,86 € TTC
- Dépenses d'investissement réalisées : 202 009,64 € TTC
- Recettes d'investissement réalisées : 899 578,75 € TTC

Les recettes intègrent la reprise des excédents des années antérieures.

LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Pendant l'année 2023, la CCYN a réalisé les opérations suivantes :

- + Changement de centre de tri des déchets recyclables à compter du 1er juillet 2023 permettant de capter et de recycler plus de matériaux.
- + Création de deux nouvelles filières de tri, les Articles de Bricolage et Jardin Thermique et les Articles de Sport et de Loisirs sur les déchetteries en fin d'année 2023.
- + Ajustements du PLPDMA en vue de sa finalisation,
- + Liquidation du stock de composteurs en avril par la vente de 15 modèles 600 litres et 10 modèles 1000 litres.
- + 61 interventions scolaires de la maternelle au lycée dont 19 animations standard et 42 escape games mobile pédagogique «La machination du tri».
- + 2 opérations «Nettoyons la nature» auprès de l'école maternelle de Baons-le-Comte et des CE2-CM1 d'Allouville-Bellefosse.
- + 3 interventions de rappel des consignes de tri dans les RPA Pierre et Marie Curie, Jacques Lefebvre et les Béguinages.
- + 1 escape game mobile pédagogique «la machination du tri» auprès du public du centre social Saint Exupéry, réalisé à la médiathèque intercommunale.
- + 7 animations standard tri et recyclage auprès du public de la Mission Locale.
- + 12 escape games auprès du public de la Mission Locale.
- + Suivi des premières caractérisations réalisées en milieu d'année par le nouveau centre de tri des déchets recyclables.
- + Collecte des piles dans les établissements scolaires
- + Animation d'une réunion de rappel des consignes de tri à la médiathèque intercommunale,
- + 3 opérations de contrôle du gaspillage alimentaire au lycée agricole à la demande de l'établissement,
- + Visite du méthaniseur de Cléville avec le groupe d'éco délégués du lycée agricole,
- + Participation à la «journée portes toutes vertes» organisée par le SEVEDE le samedi 3 juin,
- + 1 opération de sensibilisation auprès des habitants de la résidence des Pies à Sainte-Marie-des-Champs,
- + Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en collaboration avec les services Environnement et Communication.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4 rue de la Brême 76190 Yvetot

t. 02 35 56 14 14

contact@yvetot-normandie.fr

www.yvetot-normandie.fr